4 NOVEMBRE 1950

N° 264 - 100 FRANCS

France ILLUSTRATION

LE MONDE ILLUSTRÉ

LA GRANDE REVUE UNIVERSELLE

Illinois U Library

Phot. Acm

GUSTAVE V DE SUÈDE, GRAND AMI DE LA FRANCE, EST MORT

(Voir pages 483 à 490)

Comité de Direction :
Président : Vincent DELPUECH.
Directeur : G. CAHEN-SALVADOR.
Administrateur : S.-M. QUILICI.

FRANCE-ILLUSTRATION MONDE ILLUSTRÉ

13, rue Saint-Georges

Publication hebdomadaire.
GEORGES OUDARD
Fondateur.

TÉL. Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

TARIFS D'ABONNEMENT

Chèques postaux : PARIS 4670-19
Adresse télégraphique : ÉDIFRANCILUS

L'ABONNEMENT N° 1 DONNE DROIT AUX 49 NUMÉROS D'ACTUALITÉS.
L'ABONNEMENT N° 2 EST FORMÉ DES 49 NUMÉROS D'ACTUALITÉS ET DES 24 NUMÉROS DE « FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE ».
L'ABONNEMENT N° 3 SE COMPOSE DES 52 NUMÉROS ANNUELS, DONT LES TROIS NUMÉROS SPÉCIAUX.
L'ABONNEMENT N° 4 COMPREND LES 52 NUMÉROS ANNUELS, DONT LES 3 NUMÉROS SPÉCIAUX, ET LES 24 NUMÉROS DE « FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE ».

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE ET THÉATRAL, RÉSERVÉ AUX SEULS ABONNÉS, PARAIT AVEC LE 2e ET LE 4e NUMÉRO DE CHAQUE MOIS.

FRANCE ET UNION FRANÇAISE

		ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
	6 mois...	1.950	2.450	2.550	3.050
	Un an...	3.900	4.900	5.100	6.100

ÉTRANGER

		ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
ANGLETERRE. (livres)	6 mois...	2-15-0	3-10-0	3-15-0	4-5-0
	Un an...	5-10-0	7-0-0	7-10-0	8-10-0
BELGIQUE (francs) LUXEMBOURG (belges)	6 mois...	350	146,50	453,75	550
	Un an...	700	893	907,50	1.100
ÉTATS-UNIS. (dollars U. S. A.)	6 mois...	7	9	9.15	11
	Un an...	14	18	18.25	22
CANADA. (dollars canadiens)	6 mois...	7,58	9,92	10.08	12,23
	Un an...	15,15	19.84	20.15	24,45
PORTUGAL. (escudos)	6 mois...	202,75	258.50	262.75	318,50
	Un an...	405.50	517	525.50	637
SUISSE. (francs suisses)	6 mois...	30	38.25	39	47,25
	Un an...	60	76,50	78	94,50

AUTRES PAYS : Abonnements payables soit en dollars, livres, escudos, francs suisses, soit en monnaie du pays, soit en francs français.

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
6 mois...	2.450	3.125	3.175	3.350
Un an...	4.900	6.250	6.350	7.700

Les tarifs d'abonnement ci-dessus payables en monnaies étrangères ont été établis en fonction des récents alignements monétaires.

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les demandes de changement d'adresse devront être accompagnées de la dernière bande et de 20 fr. en timbres-poste. — Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TABLE DES MATIÈRES. Chaque semestre : 50 fr. — Frais d'envoi : 3 fr. 50 par fascicule.

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE ET THÉATRAL

En 12 mois

DE

France

ILLUSTRATION

LE MONDE ILLUSTRÉ

a publié

11 PIÈCES DE THÉATRE : JOUÉES AU COURS DE LA SAISON SUR DES SCÈNES PARISIENNES, EN PARTICULIER : **UN HOMME DE DIEU**, DE GABRIEL MARCEL ; **MISS MABEL**, DANS L'ADAPTATION DE C.-A. PUGET, LE GRAND TRIOMPHE DE LUDMILLA PITOËFF, AU THÉATRE SAINT-GEORGES ; **NEIGES**, DE MARCELLE-MAURETTE ; **LA MARIÉE EST TROP BELLE**, DE MICHEL DURAN, QUI A DÉPASSÉ LES 150 REPRÉSENTATIONS ; **A CHACUN SELON SA FAIM**, DE JEAN MOGIN, LA GRANDE RÉVÉLATION DE L'ANNÉE, UNANIMEMENT SALUÉE PAR LA CRITIQUE, ETC.

2 PIÈCES RADIOPHONIQUES : **LA ROSE DE L'ALHAMBRA**, D'ALEXANDRE ARNOUX, DE L'ACADÉMIE GONCOURT ; **BASHIBAH**, DE JACQUES DEVAL.

★

LE SCÉNARIO DU FILM
DE RENÉ CLAIR « LA BEAUTÉ DU DIABLE »

2 ROMANS COMPLETS
ETC.

POUR UN SUPPLÉMENT DE 1.000 FRANCS SEULEMENT SUR LE PRIX DE L'ABONNEMENT ORDINAIRE, LES ABONNÉS DE « FRANCE-ILLUSTRATION » ONT REÇU AINSI LA VALEUR **D'UNE QUINZAINE DE VOLUMES** QUI LEUR ONT PERMIS DE VIVRE, ENTRE AUTRES, LES GRANDES HEURES DU THÉATRE PARISIEN.

★ DES HEURES ET DES HEURES DE LECTURE - TOUTE L'ACTUALITÉ LITTÉRAIRE ET THÉATRALE

ABONNEZ-VOUS
AUX CATÉGORIES 2 ou 4

LA SEMAINE CAMIQUE, par CAMI.

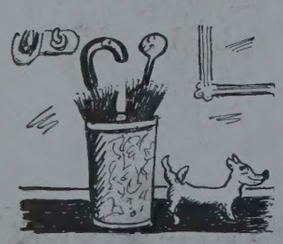

LE MOIS DU PARAPLUIE

PÉPIN. — Bonne nouvelle ! Paris nous fête ! Novembre sera le mois du parapluie !

RIFLARD. — Un pareil honneur, ça s'arrose !...

PAS DUPE !

LE VIEUX BEAU. — Permettez-moi, adorable mignonne, de vous faire un bout de conduite.

— Ou d'inconduite ?...

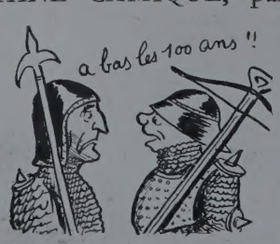

BON VIEUX TEMPS

— La guerre de cent ans est déclarée !

— Zut ! ...Et moi qui n'avais plus que dix-huit mois à tirer ! Tu parles d'un rabiot !...

CONSÉQUENCE IMPRÉVUE

— Laissez donc ma secrétaire ! Vous n'êtes pas sérieux !...

— Dame ! Vous venez de m'arracher ma dent de sagesse !...

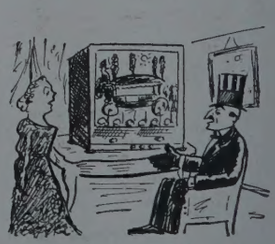

CORRECTION

— Tu te mets en tenue de cérémonie pour regarder la « télévision » ?

— Je ne peux pourtant pas assister en pyjama à des funérailles nationales !

LA BOURGOGNE PRODUIT LES MEILLEURS VINS DU MONDE...

LE CHATEAV DE LA TOVR
★ AV CLOS VOVGEOT ★
propriété de la Maison
MORIN PÈRE & FILS
est le meilleur des Bourgognes

C/2 SYNERGIE

Vous qui aimez les fleurs, choisissez les plus belles

COLIS ROSIERS "A" SPÉCIAL
"LES DIX PLUS BELLES ROSES"

Choix extra des dix plus belles variétés modernes de Rosiers nains à grandes fleurs, de tous coloris, qui fleuriront abondamment dès la première année, de mai à novembre.
Chaque colis comprend un rosier nouveau AMI LÉON PIN, rose chamois teinté ocre.
Ce rosier a obtenu la médaille d'or aux expositions de PARIS et de LIMOGES ; il donne les plus grosses fleurs connues.
Livrable de suite, le colis A SPÉCIAL est offert au prix particulièrement avantageux de **985 fr.**, franco à domicile.

COLIS G
ROSIERS GRIMPANTS

Collection de 5 belles variétés de ROSIERS GRIMPANTS de toutes couleurs, tous de premier choix et soigneusement étiquetés. Ces rosiers décorent d'une façon magnifique les façades, pergolas, rampes, etc... Plantés contre un mur au midi, ils permettent de récolter un mois plus tôt les premières roses (début avril sous le climat lyonnais).
Une notice illustrée sur les roses est jointe gratuitement aux envois.
Le colis franco à domicile : **800 fr.**

Aux commandes de plusieurs colis, nous ajoutons gratuitement un Cyclamen de Naples à fleurs roses pour faire bénéficier nos clients de l'économie réalisée sur l'emballage.

Paiement par mandat poste ou chèque bancaire joint à la commande (dans la même enveloppe) ou contre remboursement (frais en plus).

Ces colis peuvent également être expédiés dans toute l'Union Française par poste ordinaire (voie maritime) sans aucun supplément de prix.
Notre emballage spécial imperméable nous permet de garantir leur bonne arrivée aux plus lointaines destinations.
Pour expéditions à l'étranger ou par avion, frais de port en plus.

Le stable et l'agréable dans votre jardin

ETABT HORTICOLE
LEONPIN
France Saint-Genis-Laval Rhône

Compte Postal : 918-45 Lyon

Tous les Mardis, à 12 h. 30, écoutez à Radio-Luxembourg
la Chronique Horticole de l'Etablissement Léon PIN

MARVIN

depuis 1850...

... a créé une merveilleuse gamme de Montres de lignes parfaites.

Cette année — comme depuis 100 ans — les Créations MARVIN connaissent la Grande Vogue pendant la Saison de Paris.

Munie d'un organe régulateur auto-compensateur, la Montre MARVIN est insensible aux variations de température.

C'est une des raisons de son succès dans 70 Pays.

MARVIN

EAU DE TOILETTE
DE CARON
CARON
POUR UN
HOMME
LES PLUS
BELLES
LAVANDES
CRÉATION
SPÉCIALE
DE CARON
PARIS-FRANCE

6me ANNÉE — NUMÉRO 264

France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

4 NOVEMBRE 1950

L'ARGENTINE FÊTE SON « LIDER »

Buenos-Aires a célébré avec enthousiasme l'anniversaire de ce jour d'octobre 1945 où le président Perõn, qui à cette époque était colonel, fut libéré de la prison où le gouvernement d'alors venait de l'enfermer par un irrésistible mouvement populaire. Mme Eva Duarte de Perõn, qu'on voit ici au côté de son époux, répond aux acclamations de la foule qui défile devant le palais du gouvernement. Phot. Keystone.

ACTUALITÉS MONDIALES DE

MARSEILLE. Avant de s'embarquer à bord du paquebot *Athos-II*, le bataillon français pour la Corée a défilé sur la Canebière, au milieu d'une population qui ne se laissa pas troubler par les provocations communistes.

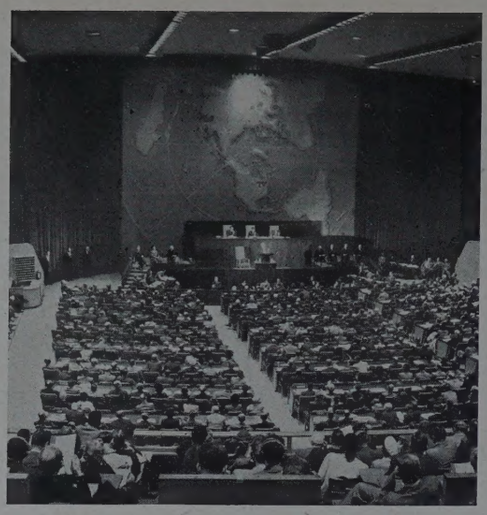

VOICI LE FAIT DE LA SEMAINE

FLUSHING-MEADOWS. A l'occasion de la commémoration du 5e anniversaire de l'O. N. U., le président Harry Truman a insisté devant l'Assemblée générale plénière sur le devoir qu'ont les Nations Unies de faire disparaître pacifiquement la menace d'un nouveau conflit mondial qui assombrit les perspectives de l'humanité...

... tandis qu'à Paris l'O. N. U. était fêtée au palai de Chaillot et à l'Elysée, où M. Barba de Morae prononça une allocution en présence du présiden Vincent Auriol et de M. Jaime Torrès-Bodet (à gauche)

BOIS-COLOMBES. Le général de Gaulle arrive à la mairie de cette commune, où il va préciser aux délégués du Conseil national R. P. F. que leur effort doit porter sur la défense et l'unité nationales.

LONDRES. Suivant la tradition, c'est avec de l'eau du Jourdain que la petite princesse Anne, vêtue de la robe de dentelle léguée par la reine Victoria, a été baptisée au palais de Buckingham en présence de la famille royale.

PARIS. Avant son départ, l'expédition qui va par courir 13.200 kilomètres en sept mois pour faire con naître le livre français aux noirs d'A. O. F., a arrêt sa voiture-exposition sur la place de la Sorbonne

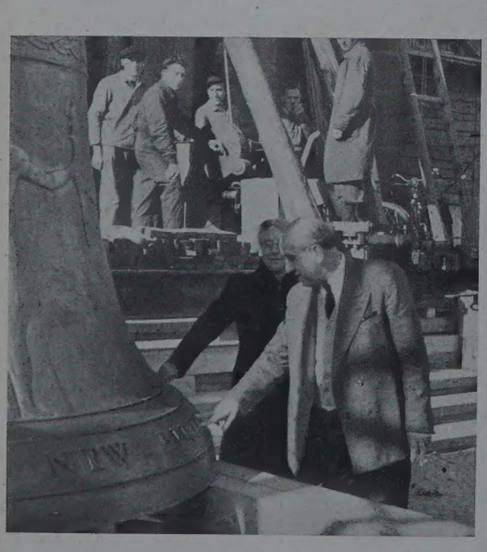

BERLIN-OUEST. Devant 500.000 personnes, le général Clay a inauguré à l'hôtel de ville la « cloche de la Liberté », qu'examinent avant sa pose M. Reuter, bourgmestre, et son adjointe, Mme Schroeder.

PEKIN. Pour le premier anniversaire de la « République populaire », plus d'un demi-million de Chinois, civils et militaires, ont défilé dans les rues en brandissant les images de piété du nouveau régime.

ROME.. Mille maires et édiles italiens participan au « pèlerinage des communes », organisé dans l cadre de l'Année Sainte, vont, sous la conduite d maire de Rome, saluer le tombeau du Soldat inconnu

LA SEMAINE

NICE. Robin des Bois, ou plutôt Errol Flynn, et la « star » Patricia Wymore quittent l'Eglise luthérienne, où la bénédiction nuptiale leur a été donnée. Leur mariage civil avait été célébré à Monte-Carlo.

LONDRES. Sur l'avis formel de ses médecins, Sir Stafford Cripps, chancelier de l'Echiquier, a dû abandonner la politique. Il est remplacé par M. Gaitskell (ci-dessus), qui fut son second à l'Economie nationale.

NEW-YORK. Noblesse oblige ! Les cinq sœurs Dionne, les célèbres quintuplées du Canada, en voyage aux Etats-Unis, ont visité leurs « confrères » newyorkais, les quadruplés de la famille Collins.

D'un Samedi à l'autre

PAR GEORGES DUHAMEL

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

A l'heure où j'écris ces lignes, il est presque impossible de prévoir le tour qu'aura pris, dans les assemblées délibérantes, le débat sur l'amnistie. Je fais des vœux, sans grand espoir d'ailleurs, pour que ce débat soit mené rondement et qu'il prenne fin sur des conclusions sinon généreuses — ne nous abandonnons pas aux rêveries — du moins libérales.

Ainsi parlant, je ne cède en aucune manière aux arguments des factieux, des collaborateurs impénitents qui accablent de reproches leur patrie, mais qui, un jour futur, penseront peut-être, avec des larmes de regret, aux comportements de cette même patrie. Je ne tiens pas compte non plus des remarques, parfois pleines d'aigreur ou d'ironie, formulées, devant moi, par des étrangers qui jugent de tout avec une certaine hauteur d'esprit parce que leur pays n'a jamais connu l'invasion ennemie et la servitude. Non, non, je ne pense qu'à l'avenir de la France ; je ne pense qu'à l'avenir d'une certaine civilisation dont la France est responsable ; je ne pense qu'aux commandements d'une certaine morale à laquelle cette civilisation doit se conformer pour demeurer digne d'elle-même.

En vérité, certains procès politiques n'intéressent presque plus personne, en France, exception faite de quelques illuminés, ou de partisans mus par l'esprit de vengeance. De l'œil, le lecteur des gazettes saute par-dessus les comptes rendus des tribunaux, par-dessus des articles dont il ne sait plus très bien ce qu'ils signifient. Car le Français normal, s'il réagit avec vivacité aux querelles et aux événements du jour, n'est pas l'homme des longues rancunes. Depuis déjà bien des jours, il a décidé qu'il fallait frapper sévèrement les criminels, mais que, pour les autres, le temps du pardon devait venir, qu'il fallait éviter à tout prix une sécession dont souffrirait irrémédiablement l'équilibre du corps social.

N'empêche que les procès succèdent aux procès avec une persévérance qui ressemble à l'inertie. N'empêche qu'une justice à demi paralytique poursuit, dans la somnolence et la torpeur, une œuvre dont on ne voit pas la fin.

N'empêche que des malheureux qui se sont trompés, sans nul doute, mais qui ne sont toutefois pas des criminels, s'aigrissent dans une captivité sans issue. N'empêche que les mesures de grâce apparaissent comme trop timides, trop chiches, au regard d'une si confuse détresse.

Sentant le danger que ferait peser sur la France une vindicte qui semble désormais chronique et même incurable, j'ai bien des fois, depuis notre libération, lancé des avertissements. Si je recommence aujourd'hui, c'est en qualité de médecin et pour libérer ma conscience.

Parmi les gens qui, sans toutefois aller jusqu'à la faute impardonnable, ont succombé quand même au prestige de ce qu'on peut appeler les idéologies de la collaboration, se trouvent des malades, des vieillards et des infirmes.

La justice nationale, dans son olympienne sérénité, ne redoute pas le ridicule. Il lui arrive de condamner à payer de considérables amendes un pauvre hère qui n'a pas un sou vaillant. Il lui arrive, de même, d'infliger vingt ou trente ans de réclusion à un vieillard qui n'a pas cinq ans à vivre. Tout cela suppose un jeu quasiment mécanique, sans rapport avec la vie. Tout cela suppose l'aveugle application des textes, en dehors de toute expérience humaine. La grande masse des Français considère non pas seulement avec crainte, ce qui pourrait être salutaire, mais encore avec horreur une justice qu'elle désavoue dès que cette justice n'exprime plus le génie profond d'un peuple incapable de persévérance dans la haine.

Certains des malheureux que l'épuration a jetés dans les geôles n'ont déjà que trop longuement expié leurs erreurs. Et voilà un premier point sur lequel presque tout le monde s'accorde maintenant. Rappelons, en second lieu, qu'il y a, parmi ces détenus, des infirmes, de grands vieillards, des malades. La détention prolongée de personnes qui auraient besoin de soins ou que l'on devrait laisser s'éteindre en paix choque profondément nombre de Français qui ont prouvé leur patriotisme, qui ont marqué leur mépris aux collaborateurs, mais qui, le moment de la colère passé, aiment assez leur patrie pour la vouloir humaine et généreuse.

Au surplus, j'y reviens, l'étranger nous regarde et nous juge. Ne jetons pas, sur notre histoire nationale, une ombre que rien ne dissiperait plus. Ne péchons pas contre le bon sens, contre la saine morale et contre la tradition.

AUTOUR DE LA RC4

Ces photographies exclusives que notre envoyé spécial Lucien Bodard nous fait parvenir d'Indochine témoignent des terribles difficultés rencontrées par nos troupes dans les régions montagneuses et touffues du haut Tonkin.

MAINTENANT QUE NOS FORCES TERRESTRES ONT CESSÉ DE CONTROLER LA RC4, C'EST A L'AVIATION QU'IL APPARTIENT D'INTERCEPTER LES COMMUNICATIONS DU VIETMINH ET DES COMMUNISTES CHINOIS LE LONG DE LA FRONTIÈRE. ICI, DEUX APPAREILS ATTAQUENT UN CAMION ENNEMI. CELUI DU HAUT VIENT DE MITRAILLER L'OBJECTIF. IL VIRE ET REPREND DE L'ALTITUDE POUR PIQUER A NOUVEAU. CELUI DU BAS EST ENTRÉ EN ACTION A SON TOUR. LES COLLINES BOISÉES SURPLOMBANT LA ROUTE RENDENT LA VISIBILITÉ TRÈS MAUVAISE ET OPPOSENT A NOS AVIATEURS UN CAMOUFLAGE NATUREL.

SA mission d'information terminée, le général Juin a quitté l'Indochine en exprimant sa conviction que la situation militaire pouvait être stabilisée au Tonkin, en attendant que le regroupement de notre appareil défensif permette aux forces franco-vietnamiennes de reprendre l'iniative de la guerre de mouvement. Malheureusement de lourdes menaces pesaient encore sur nos derniers éléments exposés à l'encerclement sur la frontière sino-tonkinoise. Après l'abandon de Caobang et de Langson, l'effort offensif du Vietminh s'est porté sur Lao-Kay et sur Moncay, points extrêmes des deux branches de l'éventail montagneux du haut Tonkin.

A l'ouest, la citadelle de Lao-Kay, qui, à la frontière, surveille la vallée du fleuve Rouge, se trouvait de ce fait redoutablement isolée. Evacuer sa garnison, c'était exposer celle-ci à une retraite pénible et pleine d'aléas, à travers la jungle des massifs touffus propices aux embuscades du genre de celles dont furent victimes les colonnes Lepage et Charton. Mais tenir à Lao-Kay, comme à Moncay, impliquait l'action incessante d'une aviation largement renforcée et apte à assurer à la fois le ravitaillement des postes qui tiennent encore, le bombardement de ceux que nous avons été contraints d'abandonner au Vietminh et le harcèlement des colonnes ennemies sur les chemins venant de la frontière. Ainsi se pose, d'une façon urgente, la question d'un renforcement de l'aide matérielle des Etats-Unis dont les escadrilles déjà embarquées étaient attendues par le commandement avec une impatience qui s'explique.

CI-DESSUS : DONG-DANG, QUI VERROUILLAIT LA PORTE DE LA CHINE. — CI-DESSOUS : EN ROUTE POUR UNE MISSION DE BOMBARDEMENT, UN « JUNKER 52 », DES TORPILLES ACCROCHÉES SOUS LES AILES, SURVOLE LE DELTA.

LA GARNISON DE THAT-KHÉ AVAIT PROCÉDÉ AUTOUR DU POSTE A UNE ORGANISATION DÉFENSIVE TRÈS POUSSÉE DU TERRAIN, DONT SUBSISTENT DES TRACES.

CI-DESSUS : NACHAM AVAIT L'ASPECT D'UN CHATEAU FORT. CI-DESSOUS : VÉRIFICATION DES PAPIERS SUR UN MARCHÉ.

LE REPLI DE NOS FORCES SUR LE DELTA FINIT PAR L'ÉVACUATION DE LANGSON.

LE LORD-CHANCELIER, AGENOUILLÉ, PRÉSENTE AU ROI L'ADRESSE DE REMERCIEMENT DES LORDS.

SPEAKERS DES PARLEMENTS DU COMMONWEALTH.

DÈS 8 HEURES, L'OUVERTURE DES PORTES...

... PERMIT AUX DÉPUTÉS DE PRENDRE PLACE.

SURGIE DE SES RUINES

LA CHAMBRE DES COMMUNES

EST INAUGURÉE PAR LE ROI

POUR la première fois dans les annales de Westminster, les photographes ont été admis à opérer, à titre exceptionnel, dans l'enceinte du parlement et ont obtenu l'autorisation de mitrailler de leurs appareils les députés britanniques à leur banc !

Il aura fallu, pour une telle dérogation, l'inauguration de la nouvelle Chambre des communes reconstruite sur l'emplacement de la précédente qui, on le sait, fut détruite le 10 mai 1941 par les bombes de la Luftwaffe. Après que le Premier M. Attlee et M. Churchill, chef de l'opposition de Sa Majesté, eurent prononcé les « premiers discours de la nouvelle Chambre », les députés se rendirent, derrière leur speaker, revêtu de son costume traditionnel, dans le grand hall de Westminster où LL. MM. George VI et la reine, qu'accompagnaient les membres de la famille royale, gagnèrent leurs deux trônes. Et le roi célébra les vertus du parlement anglais devant un aréopage où figuraient les députés, les membres de la Chambre des lords et les vingt-neuf speakers des parlements du Commonwealth et des territoires coloniaux.

SEULS LES PREMIERS ARRIVÉS PURENT S'ASSEOIR DANS LA SALLE QUE LA TRADITION VEUT EXIGUË.

LES ASSISES DES PARTIS POLITIQUES

M. PLEVEN AU CONGRÈS DE L'U. D. S. R.

Il ne sera pas possible à des partis de se déclarer pour le réarmement français et de prétendre s'abstenir de voter les ressources nécessaires.

En même temps que d'importants débats se déroulaient devant le parlement, l'activité politique s'est manifestée par de nombreuses assemblées de partis. C'est ainsi que les trois formations nées après la guerre, le M. R. P., le R. P. F. et l'U. D. S. R., viennent, à quelques jours d'intervalle, de tenir leurs assises nationales.

Le comité national du Mouvement républicain populaire a passé en revue les problèmes qui retiennent actuellement l'attention publique. En ce qui concerne la réforme électorale, sur laquelle des divergences de vues se sont élevées entre le M. R. P., attaché à la proportionnelle, et ses alliés politiques, le comité national a émis le vœu que la majorité parvienne à mettre sur pied un nouveau mode de scrutin « équitable ». Encore certains de ses membres ont-ils fait observer que la réforme électorale ne leur apparaissait pas, étant donné les événements actuels, comme un problème de premier plan.

A Bois-Colombes, le conseil national du R. P. F., ouvert par un discours du général de Gaulle, a émis notamment le vœu qu'un plan de réarmement soit établi qui porterait à quarante divisions les effectifs dont disposerait notre pays. Sur le plan électoral, le R. P. F. s'est déclaré favorable au scrutin de liste majoritaire à deux tours dans le cadre départemental, avec vote obligatoire. Mais, quel que soit le système électoral mis en vigueur, le Rassemblement a décidé d'aller à la bataille sous son drapeau et de ne présenter que des candidats se réclamant nettement du R. P. F.

A Lyon, enfin, le quatrième congrès de l'U. D. S. R., parti né de la Résistance, a voté une série de motions dont l'une notamment « repousse toute idée d'un réarmement autonome de la nation allemande, qui serait le prélude inévitable à une nouvelle Wehrmacht ».

M. Edouard Herriot, vivement acclamé par les congressistes, avait exprimé sa satisfaction, en sa triple qualité de maire de Lyon, de président de l'Assemblée nationale et de président du parti radical, de saluer « le jeune parti de l'U. D. S. R. animé par des jeunes ».

La dernière journée de ce congrès fut marquée par un discours de M. René Pleven dans lequel le président du Conseil a exposé ses vues sur la politique générale.

En ce qui concerne la réforme électorale, M. Pleven estime que l'essentiel pour le parlement, « est d'adopter à très bref délai un système électoral, même imparfait, mais qui permette l'union des démocrates ». Ajoutons à ce propos que le congrès, devant lequel M. Mitterrand s'était prononcé pour le scrutin de liste majoritaire départemental à un tour, a finalement voté à l'unanimité une motion affirmant son attachement au scrutin majoritaire uninominal à deux tours.

Dans son discours le président du Conseil devait tout naturellement mettre l'accent sur les questions du réarmement et de l'Indochine.

Pour l'Indochine, M. René Pleven a souligné qu'il convenait, après la mission du général Juin, de se garder, « aussi bien des excès de l'optimisme que de ceux du pessimisme ». L'essentiel, pour l'instant, a-t-il ajouté, est d'envoyer à nos troupes le maximum de renforts aériens imposé par le changement des méthodes de combat.

Défendant la proposition d'armée européenne, que M. Jules Moch a reçu mission de soutenir devant les ministres de la Défense atlantique, le président du Conseil a souligné la nécessité de ne pas introduire dans le système de défense collective de l'Europe les germes d'où naîtraient inévitablement un nouveau conflit, les germes d'une guerre de revanche, dont la France ne veut à aucun prix.

Il ne s'agit pas, a poursuivi le chef du gouvernement, parlant du propre réarmement de la France, d'équiper à nous seuls les vingt divisions qui devront, d'ici trois années, constituer notre armée active : l'aide matérielle que nous allons recevoir grâce au pacte d'assistance mutuelle nous facilitera grandement cet effort, mais ne saurait naturellement nous dispenser du nôtre.

Aussi bien, dès le retour d'Amérique de MM. Jules Moch et Maurice Petsche, le gouvernement déposera un projet distinct du budget qui affectera certaines ressources à cet effort supplémentaire de réarmement.

Et M. René Pleven, vivement applaudi, conclut son discours en ces termes : « Ce qui manque à la France, c'est une foi, un grand dessein et aussi un grand enthousiasme. Pour l'U. D. S. R. ce grand dessein doit être la construction de la communauté européenne, et la France doit en être l'inspiratrice. »

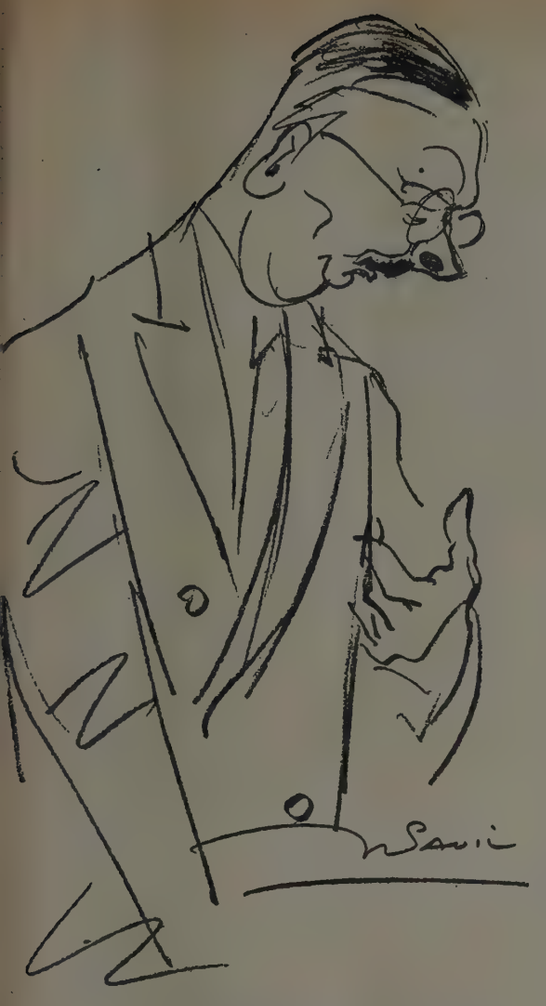

M. René Pleven, président du Conseil, réélu président du parti.

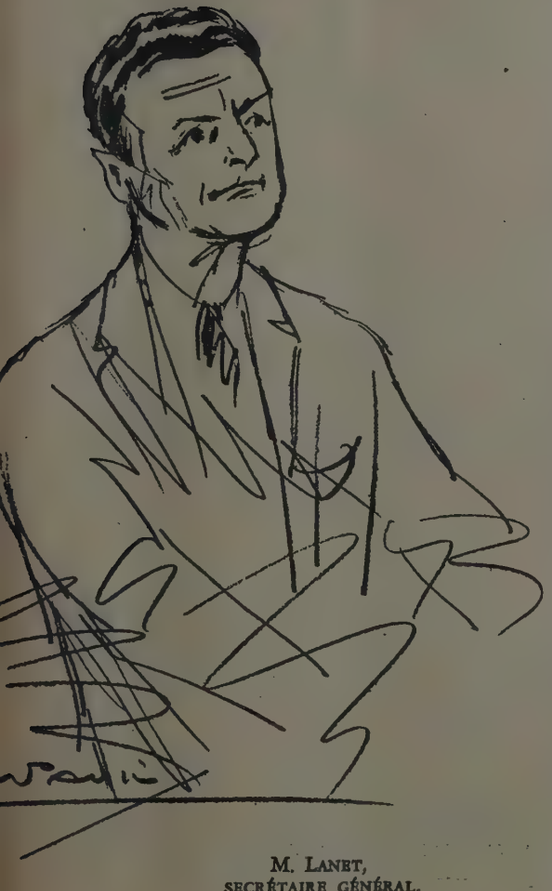

M. Lanet, secrétaire général.

M. Mitterrand, ministre de la France d'outre-mer.

M. Claudius Petit, ministre de la Reconstruction.

PIE XII A PROCLAMÉ LE DOGME DE L'ASSOMPTION

Les yeux du monde chrétien tout entier sont fixés aujourd'hui sur cette Rome où le successeur de saint Pierre a proclamé solennellement un dogme : l'Assomption corporelle de la Sainte Vierge au Ciel. Il est pour le moins impressionnant de voir l'Eglise catholique rester fidèle à ses « mœurs » millénaires et définir une fois encore pour ses fidèles un article de foi. Depuis le premier concile œcuménique, célébré à Nicée en 325, qui a proclamé la « consubstantialité » du Fils et du Père au sein de la Trinité, malgré la farouche opposition d'innombrables chrétiens égarés par l'hérétique Arius, une longue suite de définitions dogmatiques, au cours des âges, est venue donner aux catholiques de salutaires certitudes sur des points de doctrine controversés ou insuffisamment explicites. Le geste qu'a accompli Pie XII en la basilique vaticane le jour de la Toussaint s'inscrit dans cette lignée.

SIGNIFICATION DE L'ACTE PONTIFICAL

C'est en effet un problème angoissant pour les chrétiens que de savoir exactement ce qu'ils doivent tenir pour révélé par Dieu. Le doux Evangile, dont on oublie si souvent les sévérités et les « mystères terribles », contient ces paroles laconiques et prégnantes tout à la fois : « Celui qui sera baptisé et croira sera sauvé. Celui qui ne croira pas sera condamné. » (1). Si la foi n'est pas facultative, il importe grandement de savoir quel est son objet. Le Christ, en instituant le collège apostolique et en lui donnant un chef qui est le « Rocher de l'Eglise », a voulu mettre perpétuellement à la disposition des fidèles un magistère vivant, inspiré par l'Esprit Saint, « enseignant toutes les nations, leur apprenant à observer tout ce qu'il a commandé » (2) et tranchant les incertitudes, quand l'heure sonne, avec une autorité infaillible : (Ce que tu lieras (Pierre), ce que vous lierez (apôtres) sur la terre sera lié dans le Ciel.) (3).

Le mercredi 1er novembre 1950, Pie XII, successeur légitime de Simon-Pierre et héritier de ses pouvoirs, a exercé l'autorité infaillible promise à l'Eglise par la parole de l'Infaillible par excellence.

Certains se demanderont peut-être pourquoi le pape entend user de son grand privilège — dont les conciles œcuméniques légitimement convoqués, présidés et approuvés par lui sont également détenteurs — pour proclamer un dogme dont tous les fidèles sont déjà fort convaincus. L'Eglise universelle célèbre en effet — et avec quelle solennité ! — dans le monde entier la fête de l'Assomption. Il faut avoir vécu en Pologne, en Hongrie, en Bavière, en Italie, dans le monde hispanique ou ibéro-américain ces journées du 15 août, si lumineuses, si rayonnantes d'allégresse mystique, pour savoir ce que représente dans l'orbe catholique le triomphe liturgique de celle qui a échappé à toutes les morts. La France a Notre-Dame de l'Assomption pour patronne. Elle célèbre sa fête par une joyeuse procession qui parcourt les rues de nos villes et les chemins de nos campagnes, dont les haies sont alors fleuries de chèvrefeuille et de viornes et dont les champs sont jaunes des moissons coupées. Que la « bonne Sainte Vierge » soit au Ciel « avec son corps et son âme », il n'est pas une paroisienne de France ni un paroissien sérieux qui en doute. Transportons-nous d'un coup d'aile au cœur de la Russie soviétique. Nous y trouverons, au Kremlin, la merveilleuse cathédrale du XVe siècle, édifiée sur l'ordre d'Ivan III par Rodolfo Fioravante, qui est dédiée à l'Assomption (en russe *dorminion, Ousspiénié*). Par une coïncidence touchante, ce *sobor* est un de ceux que Staline a plus ou moins restitués aux fidèles. Faut-il dire avec quel enthousiasme délirant le peuple russe — si j'en crois un article récent du Père Ledit, s. j. — vient y vénérer la Vierge triomphante ? Dès lors, si l'écrasante majorité des chrétiens (catholiques et orthodoxes réunis) professe une foi juvénile et fervente en l'Assomption, pourquoi le Saint-Père a-t-il proclamé une vérité si universellement reconnue ?

La question a préoccupé certains théologiens. Elle n'est donc pas aussi naïve qu'il paraît. Néanmoins, quiconque possède une teinture d'histoire religieuse sait que des silences — parfois même de grands protagonistes du culte marial — des doutes ont contrarié la marche triomphante de la doctrine « assomptionniste » au cours des âges. A l'heure où se constitue synthétiquement ce qu'on appelle « la mariologie », c'est-à-dire le chapitre de théologie consacré à la Sainte Vierge, la pensée catholique a besoin de certitudes. Il faut éviter les exagérations, les déformations du culte marial, mais aussi sa minimisation. L'extraordinaire courant de dévotion envers la Mère du Christ qui caractérise nos âges appelle une nourriture solide pour les intelligences. Il ne faut pas qu'un sentimentalisme invertébré vienne se substituer aux grandes ossatures de la foi théologale. La définition de l'Assomption répondra à tous ces besoins. Elle exprimera surtout un grand vouloir diffus dans tout le peuple catholique, désireux de voir glorifier sa Mère d'une façon encore plus éclatante. C'est pourquoi le geste de Pie XII est souverainement légitime et son opportunité, facile à revendiquer.

L'ASSOMPTION DE L'ÉCRITURE

S'il était besoin d'un argument supplémentaire pour rendre raison de la définition imminente, l'intervention des deux archevêques anglicans de Cantorbery et d'York, au cours des semaines écoulées, le fournirait. Le docteur Fisher et le docteur Garbett viennent en effet d'ouvrir un débat — fort courtois et d'une remarquable tenue théologique — entre catholiques et protestants anglais sur le sujet de l'Assomption. Les prélats anglicans ne peuvent admettre un dogme dépourvu, disent-ils, de fondements scripturaires. Mais il faut se rappeler que l'Eglise catholique tient et a toujours tenu une position qui reconnaît à la foi une double source : le « verbe écrit » (la Bible) et les traditions orales ». Si la Bible est par excellence la mère de notre croyance, elle est précédée dans l'ordre chronologique par l'enseignement verbal du collège apostolique. Nulle part l'Evangile, considéré comme une source historique, ne rapporte une parole de Jésus-Christ disant aux fidèles : « Ne croyez *que* ce qui est écrit. » Tout au contraire, la foi qu'il exige est liée à la prédication des témoins authentiques : les Douze et leurs successeurs, Pierre et sa lignée pontificale. Dès lors on comprend qu'il soit impossible pour un catholique de limiter son adhésion aux enseignements de Jésus consignés dans les quatre petits livres qu'un auteur du IIe siècle, marquant leur origine, appelait les « Mémoires des Apôtres ». Saint Basile de Césarée, grand théologien du IVe siècle, exprime bien le point de vue éternel du catholicisme quand il empêche « qu'on invoque des preuves tirées des Ecritures en rejetant bien loin comme une chose sans valeur le témoignage non écrit des Pères » (4). Cette attitude est déjà celle de saint Irénée, illustre docteur gaulois du IIIe siècle, et elle s'est maintenue dans l'Eglise jusqu'à nous malgré les véhémences et les fulminations des grands « hommes du livre » nés à l'âge de l'imprimerie.

Si donc l'Ecriture est muette sur l'Assomption de la Sainte Vierge, ce silence n'équivaut pas à une négation et il semble inviter le magistère vivant de l'Eglise, inspiré par l'Esprit Saint, à se prononcer sur cet important sujet.

Il n'est d'ailleurs pas aussi complet qu'on l'imagine. Tout le contexte biblique qui fait de Jésus-Christ le nouvel Adam postule que Marie soit la nouvelle Eve. La genèse qui oppose à notre première mère, pécheresse condamnée à mort, la femme qui doit écraser le serpent, exige pour Marie, qui est cette femme, une victoire sur le Péché (Immaculée Conception) et sur la Mort (Assomption corporelle). Sinon la victorieuse devient une vaincue. Telle est l'argumentation catholique. Elle s'appuie aussi sur l'étonnante « mise à part » de la Sainte Vierge, frappante pour tous les connaisseurs de la Bible. Saluée par un ange, au nom de Dieu, du titre extraordinaire de « pleine de grâce », elle est établie à un degré de sainteté, elle est placée dans une sphère de privilège qui la fait transcendante à toutes les saintetés de l'Ancien Testament, de Moïse à Elie, de David aux grands prophètes de l'âge d'or. Dès lors la grâce de la Résurrection corporelle immédiate ne doit-elle pas être le lot de Celle à qui les dons divins ont été faits « en plénitude » ?

LA TRADITION PATRIOTIQUE

Le premier témoignage absolument explicite sur l'Assomption de la Sainte Vierge remonte à Grégoire de Tours (539-593). Dans le *Liber in gloria martyrum*, au chapitre IX (5), l'historien des Gaules rapporte le double fait de la mort de Marie, enterrée par les Apôtres, et de son transfert au Ciel. « Voici, dit Grégoire, que le Seigneur apparut aux Apôtres, fit enlever le corps saint dans une nuée, au paradis, où, ranimé, il jouit avec les élus des biens éternels. » Ce récit concorde, en substance, avec ce que disent de raisonnable sur l'Assomption les évangiles apocryphes, écrits non canoniques où l'imagination populaire s'est donné libre cours, mais en qui un certain nombre de détails historiques concernant le Christ, Marie et les Apôtres ont pu être conservés. Grégoire de Tours expose donc la croyance généralement admise à son époque. Son témoignage prend beaucoup de force, malgré son caractère tardif, si nous constatons qu'il est précédé d'un bon nombre d'allusions plus ou moins explicites au fait de l'Assomption chez les Pères de l'Eglise des siècles antérieurs. Saint Cyrille d'Alexandrie, au Ve siècle, parle de « l'indestructible temple » (6) de Marie ; Timothée de Jérusalem dit que la Vierge est « à présent immortelle », « transférée aux lieux de l'Ascension » (7). Un siècle plus tôt, saint Ambroise en Italie, saint Grégoire de Nysse et saint Grégoire de Nazianze en Asie Mineure, saint Ephrem en Syrie ont des textes qui ne s'expliquent bien que dans la perspective assomptionniste. La présence de ces témoignages tant en Orient qu'en Occident est un sérieux argument en faveur d'une origine très ancienne de la croyance en l'Assomption. Et quand nous voyons un saint Justin, Palestinien mort martyr à Rome en 168, appeler Marie la nouvelle Eve (8), nous comprenons que le sens des fidèles, ce merveilleux toucher spirituel du peuple chrétien, inspiré par l'Esprit Saint, qui doit, selon l'Evangile, « suggérer » aux croyants « l'enseignement du Christ » (9), postule déjà l'adhésion implicite du monde catholique aux grandes données de la mariologie.

Pour les catholiques, en effet, le progrès dogmatique, c'est-à-dire l'exposé en termes de plus en plus précis des enseignements révélés, n'est pas une adjonction d'éléments nouveaux. Il est seulement le passage du diffus au clair, de l'implicite à l'explicite. Dans le « dépôt » de la Révélation — pour parler comme saint Paul (10) — l'Eglise puise, aux heures marquées par la Providence, les enseignements et les dogmes qu'il convient de mettre spécialement en évidence et de proposer à une adhésion plus consciente du peuple chrétien.

TOUSSAINT ET ASSOMPTION

Que la définition d'un dogme marial ait lieu le jour de la Toussaint, voilà qui répond également à de mystérieuses harmonies. La fête célébrée le 1er novembre est d'origine romaine. L'église stationale du jour est le Panthéon, devenu temple chrétien et dédié à sainte Marie des Martyrs. Il y a là une leçon. La Résurrection et l'Assomption de la Sainte Vierge sont le prélude de la Résurrection et de l'Assomption finales de tous les corps saints. « *Exsultabunt osso humiliata* » (11), dit le psalmiste. La lumière mariale, reflet de l'éblouissante clarté du Christ, doit venir, en ces jours où nous pensons spécialement à nos morts, illuminer nos âmes d'une espérance accrue.

Chanoine J. Rupp.

(1) Marc XVI-16. — (2) Math. XXVIII-19. — (3) Math. XVI-19 et XVIII-18. — (4) Saint Basile. *Traité du Saint Esprit*. (Edition Pluche, p. 150). — (5) Dans les *Monumenta Germaniæ Historica — Scriptores rerum Merovingiarum*, I 489. — (6) Patrologie grecque de Migne, t. 77, col. 992. — (7) Ibid., t. 86, col. 245. — (8) Dialogues avec Tryphon, n° 100. Patrologie latine de Migne, t. VI, G 701. — (9) Jean, XIV-26. — (10) II Epître à Timothée-I-14. — (11) Ps. LI (L dans la Vulgate) v. 10 : « Les os que tu as brisés se réjouiront. »

DÉCEMBRE 1907 : GRAND SPORTIF, FERVENT DU TENNIS, LE ROI AVAIT DÉJA AU MOMENT DE SON AVÈNEMENT REMPORTÉ UN GRAND NOMBRE DE COUPES.

SA MAJESTÉ GUSTAVE V DE SUÈDE

Le peuple suédois tout entier est en deuil. Ce n'est pas seulement un souverain qu'il pleure aujourd'hui, mais le premier citoyen d'un royaume qui en matière d'institutions démocratiques et de réalisations sociales a distancé, et souvent de loin, la plupart des pays d'Europe. « Peuple heureux », dit-on des Suédois, qui ont eu l'immense chance d'échapper aux grandes tourmentes guerrières de ce demi-siècle et qui sont restés également imperméables à toutes les propagandes totalitaires. Cela, la Suède le doit pour une large part à son roi, qui vient de s'éteindre lentement, le dimanche 29 octobre 1950 à l'âge de quatre-vingt-douze ans, après quarante-deux années d'un règne paisible et sans histoire.

« Avec le peuple, pour la patrie », telle fut la devise dont devaient s'inspirer tous les actes de celui qui le 8 décembre 1907 était appelé à succéder à son père le roi Oscar II, doyen des souverains d'Europe, qui venait de mourir à soixante-dix-neuf ans, après un règne de cinquante-cinq ans.

Oscar-Gustave-Adolphe, né le 16 juin 1858, accédait au trône à l'âge de quarante-neuf ans, sous le nom de Gustave V, roi de Suède, des Goths et

24 JUILLET 1908 : GUSTAVE V ET LE PRÉSIDENT FALLIÈRES

des Vendes, déjà riche de l'exemple d'un père profondément libéral et aussi d'une longue expérience des hommes et des choses. Deux ans plus tôt, en effet, il avait connu comme prince héritier la rupture de l'union suédo-norvégienne établie en 1814. Durant ce différend douloureux, qui abrégea les jours du roi Oscar II, il avait encouragé celui-ci dans la recherche d'une solution pacifique du conflit.

UNE JEUNESSE STUDIEUSE

D'ABORD élève d'une école privée accessible à tous, il avait reçu ensuite une formation politique, sociale et militaire très poussée. A l'Université d'Upsal, il menait la vie des étudiants et participait de bon cœur à leurs « chahuts » traditionnels et à leurs parties de plaisir.

NOVEMBRE 1908 : LE ROI EST REÇU A RAMBOUILLET PAR LE PRÉSIDENT FALLIÈRES ET PAR GEORGES CLEMENCEAU.

En automne 1881, devant un parterre de rois, de princes et de grands-ducs, le prince héritier Oscar-Gustave-Adolphe épousait la princesse Victoria, fille de Frédéric, duc de Bade, qui descendait par les femmes de Gustave Vasa. Ainsi se trouvaient réunies la vieille dynastie suédoise et la lignée royale plus récente des Bernadotte. De ce mariage naquirent trois fils, dont deux sont encore en vie : Gustave-Adolphe, qui succède à son père sur le trône de Suède, et le prince Guillaume.

La reine Victoria devait mourir à Rome en 1930, sa santé délicate l'ayant obligée à fuir les rigueurs du climat nordique. Bien qu'elle formât avec le roi le plus uni des ménages, elle avait dû passer la majeure partie de sa vie en Allemagne du Sud et à Capri, son séjour favori, où elle était soignée avec dévouement par le docteur Axel Munthe, l'auteur de l'admirable *Livre de San Michele*, décédé l'an dernier.

Est-ce parce qu'il avait été mêlé de bonne heure à des adolescents venus de toutes les classes sociales, est-ce aussi parce que coulait dans ses veines le sang d'un général qui avait combattu dans les armées de la Révolution, toujours est-il que, devenu roi, Gustave V sut demeurer dans une Europe en pleine effervescence le souverain le moins discuté d'un pays qui devait donner l'exemple de la démocratie sociale.

LE ROI DÉMOCRATE

Son premier geste avait été, dès son avènement, de refuser la cérémonie du couronnement solennel, à la grande déception, il faut le dire, des dames de la cour. Il marquait ainsi sa ferme volonté de régner avec simplicité. Jamais il n'eut à ceindre sa tête de la couronne ni à tenir dans ses mains le sceptre et le globe. Le roi n'en savait pas moins faire respecter à la cour de Suède les règles d'une étiquette qui dans son royaume démocratique pouvait paraître surannée. C'est entre deux haies de « Drabbants » empanachés que les invités gravissaient les marches du palais royal, et dans l'assistance les chamarrures n'avaient rien à envier à celles des grandes cours. Longtemps, sous son règne, les jeunes filles présentées à la cour furent tenues d'arborer les manches gigot dont avait raffolé la reine Sophie.

Mais le faste était réservé aux réceptions officielles. En temps ordinaire, le roi recevait avec la même affabilité souriante tous ceux de ses sujets qui venaient lui demander audience.

Tandis que la reine Victoria, de son vivant, se consacrait en ses diverses résidences aux œuvres de bienfaisance, le roi Gustave menait à Stockholm, à Tullgarn ou à Drottningholm une vie très bourgeoise. Durant les longues soirées de l'hiver nordique où il ne pouvait s'adonner à ses sports favoris, il se reposait des soucis de l'Etat en jouant au bridge ou en se livrant à ces travaux de broderie qui sont loin d'être dédaignés en Suède.

Souverain constitutionnel, il mettait son point d'honneur à se conformer à son rôle, s'inclinant fidèlement devant les

1933 : EN SON CHATEAU DE TULLGARN, LE ROI CÉLÈBRE SON SOIXANTE-QUINZIÈME ANNIVERSAIRE PARMI LA FAMILLE ROYALE, AU NOM DE LAQUELLE SES FRÈRES ET SES FILS LUI OFFRENT UN SERVICE DE FUMEUR.

volontés d'un peuple auquel il avait permis de les exprimer par le suffrage universel pour tous, y compris les femmes.

Toujours il appela loyalement au pouvoir les chefs des partis sortis vainqueurs des élections. Sous son règne la Suède fut ainsi gouvernée alternativement par les conservateurs, les libéraux et les socialistes.

GUSTAVE V ET LES SOCIALISTES

Ce fut d'ailleurs un jour mémorable que celui de 1919 où le roi Gustave V fit appeler le leader du parti social-démocrate, Hjalmar Branting, son vieux camarade de jadis à l'Université d'Upsal, pour lui confier les rênes du gouvernement, que, sauf quelques interruptions, ont dirigé depuis lors les socialistes suédois, davantage préoccupés de réalisations sociales que d'affirmations doctrinales.

A l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire du roi, en 1947, M. Erlander, premier ministre socialiste, remerciait publiquement Gustave V au nom du peuple suédois pour son dévouement et sa fidélité à la nation.

« Alors que la crainte et la méfiance, disait-il, caractérisent les relations des peuples et des gouvernements dans de nombreux pays, une confiance entière règne en Suède entre le peuple et son roi. »

Grâce à cette collaboration confiante sous la paternelle direction du roi, grâce aussi à la pratique constante d'un gouvernement représentatif de la majorité et à la stabilité des institutions qui en était le fruit, la Suède s'est classée à l'avant-garde des démocraties européennes sans avoir à connaître de convulsions sociales. Les masses ouvrières et paysannes y jouissent d'un standing de vie acceptable pour tous, d'organisations coopératives perfectionnées et d'un système d'hygiène et de sécurité sociale qui peut être donné en exemple.

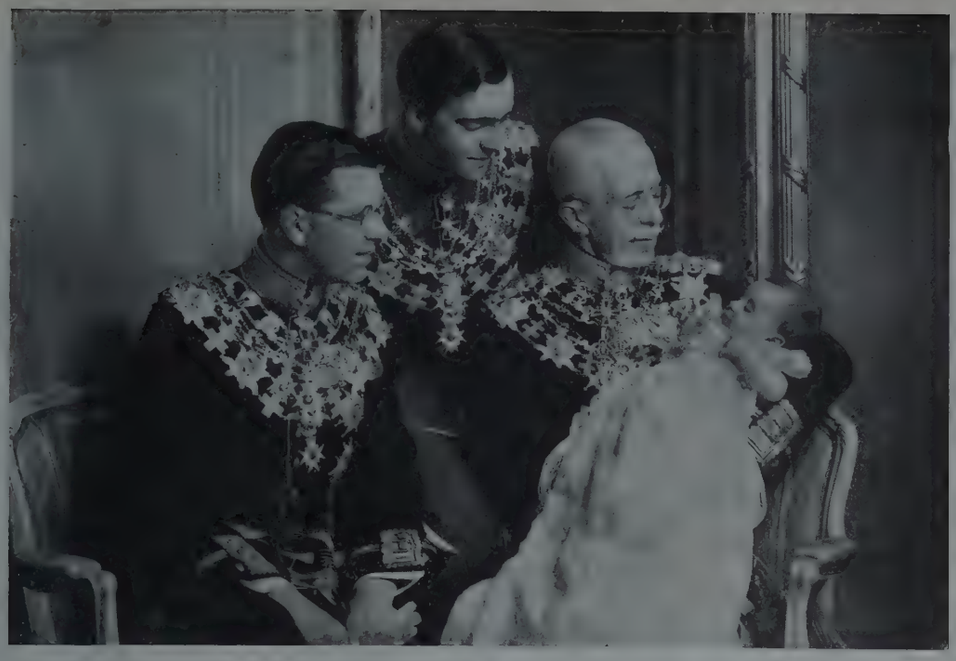

1935 : ENTOURÉ DU PRINCE HÉRITIER ET DE SON PETIT-FILS, GUSTAVE-ADOLPHE (AU CENTRE), LE ROI DE SUÈDE TIENT DANS SES BRAS SON ARRIÈRE-PETITE-FILLE, LA PETITE PRINCESSE MARGARETA.

LE « ROI DE LA PAIX »

LE règne de Gustave V aura été marqué par une longue ère de prospérité économique que la Suède doit en grande partie au fait qu'elle est parvenue à échapper aux destructions et aux pertes de vies humaines dont ont cruellement souffert la plupart des peuples d'Europe durant les deux guerres mondiales.

Plus qu'aucun de ses sujets, Gustave V contribua à préserver son pays du fléau des batailles, méritant ainsi le beau nom de « roi de la paix et du peuple », qui lui avait été décerné le 16 juin 1938, lors du quatre-vingtième anniversaire de sa naissance. En décembre 1914 il avait pris l'initiative d'inviter les rois de Danemark et de Norvège à cette « conférence des rois scandinaves » de Malmoë où devaient être arrêtées les grandes lignes de la politique de neutralité et d'assistance réciproque des trois Etats.

Vingt-six ans plus tard le même problème se posait pour la Suède, dans des conditions singulièrement dramatiques. L'agression allemande contre la Norvège et le Danemark jetait l'anxiété parmi les sujets du roi Gustave V, qui envoyait au Führer une lettre où il proclamait que la Suède défendrait au besoin sa neutralité.

On sait que pour les Suédois et pour le roi la neutralité exigée par « l'art du possible » ne signifia pas impassibilité. Bien des réfugiés norvégiens, finnois, baltes trouvèrent asile dans ce pays resté libre, et les Français garderont le souvenir de la courageuse attitude qu'eut le consul de Suède à Paris, M. Nordling, dans les jours qui précédèrent la libération de la capitale.

Doué d'un tempérament modeste et d'une taille peu commune, Gustave V avait été sa vie durant grand chasseur et sportman accompli.

D'un voyage qu'il avait fait en Angleterre en 1878, afin de s'initier au mécanisme du régime parlementaire britannique, il avait ramené une véritable passion pour ce que l'on appelait alors le « lawn-tennis ». Il s'y livra en technicien consommé, et ses exploits sur les courts de la Côte d'Azur, où il se mesura avec les plus grands champions, étaient devenus légendaires. C'est seulement dans ces toutes dernières années que, la fatigue venue, il dut renoncer à sa raquette.

L'AMI DE LA FRANCE

GUSTAVE V aura compté parmi les amis les plus fervents de notre pays.

Il n'oubliait pas, en effet, sa lointaine ascendance française. N'était-il pas l'arrière-petit-fils d'une Marseillaise, Désirée Clary, et du maréchal Bernadotte, son époux, devenu sous le nom de Charles XIV successeur du roi de Suède Charles XIII, mort sans héritier ?

1946 : BAPTÊME DU PRINCE CHARLES-GUSTAVE. 6 JUIN 1948, JOUR DE LA FÊTE NATIONALE : LES DRAPEAUX DES CORPORATIONS DÉFILENT.

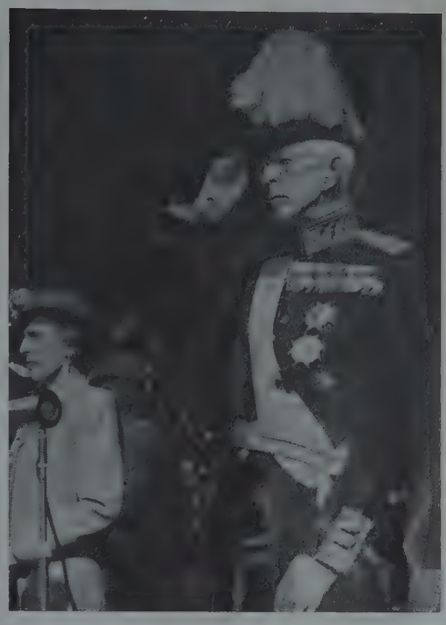

16 JUIN 1948 : STOCKHOLM, EN LIESSE, CÉLÈBRE LE QUATRE-VINGT-DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE SON ROI. MARS 1949 : AU CARNAVAL DE NICE SA MAJESTÉ SE DÉLASSE DES LOURDS SOUCIS DU POUVOIR.

1947 : FAMILIER DE NOTRE CAPITALE, LE ROI Y RENCONTRE LE PRÉSIDENT VINCENT AURIOL.

1950 : L'AGE N'EMPÊCHAIT PAS GUSTAVE V DE SATISFAIRE A SES OBLIGATIONS OFFICIELLES : RECEVANT M^me^ ROOSEVELT, DE PASSAGE EN SUÈDE ; POSANT POUR LES PHOTOGRAPHES, LE JOUR DE SES QUATRE-VINGT-DOUZE ANS, AVEC SON ARRIÈRE-PETIT-FILS CHARLES-GUSTAVE ; DONNANT AUDIENCE AU CÉLÈBRE TENNISMAN AMÉRICAIN FRANK PARKER ; PUIS PRÉSIDANT LE CONSEIL DES MINISTRES.

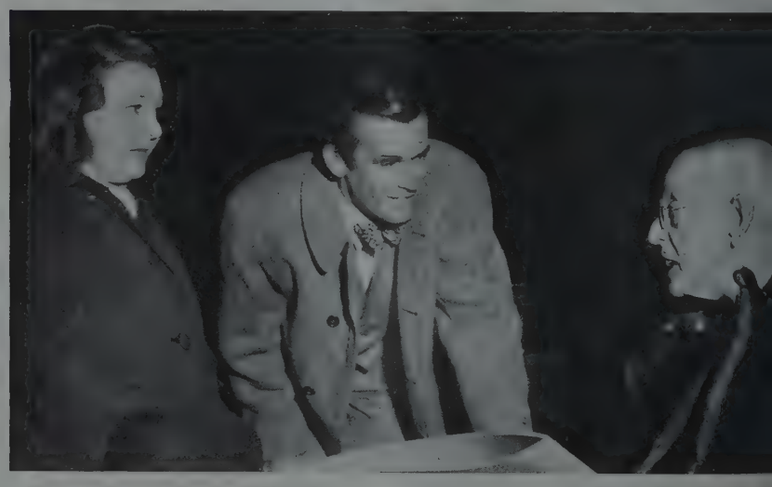

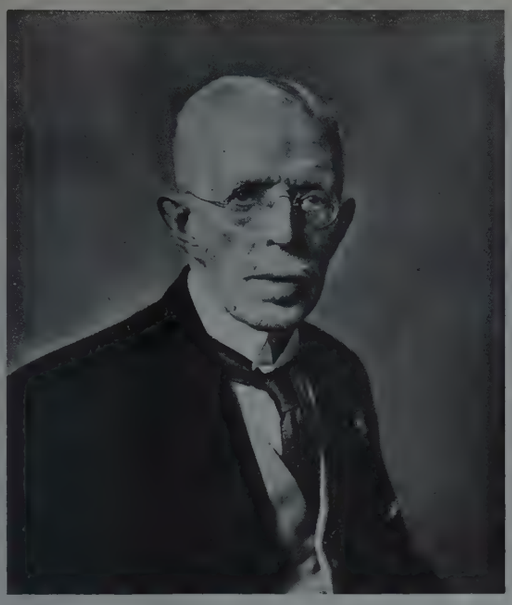

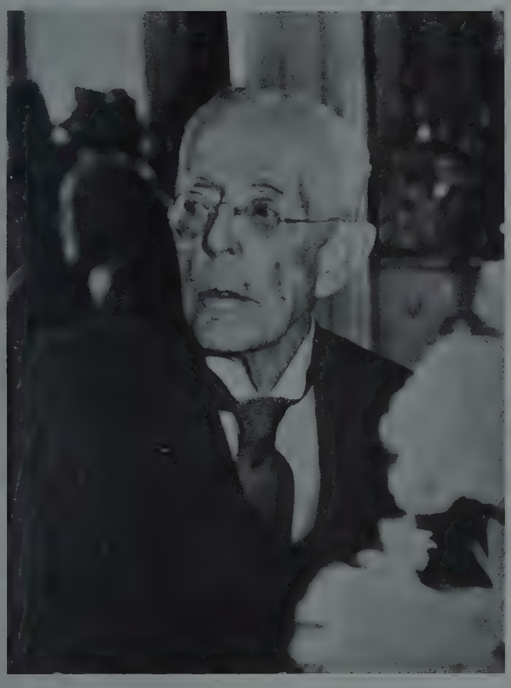

EN DÉPIT DES ANS QUI MARQUAIENT SON VISAGE DE DURES EMPREINTES, LE SOUVERAIN N'AVAIT JAMAIS CESSÉ D'EXERCER LES LOURDES CHARGES DU POUVOIR.

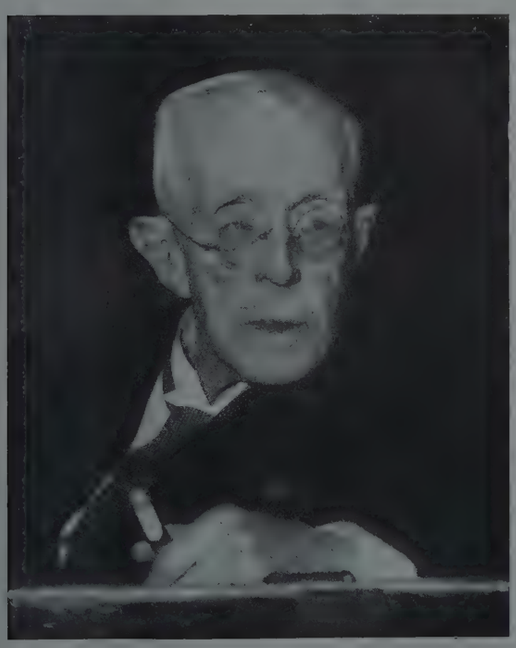

Chaque année le roi allait sur la Riviera goûter la douceur du printemps méditerranéen. A l'aller comme au retour, Gustave V aimait s'arrêter quelques jours à Paris, dont il goûtait l'animation.

En dépit des dures épreuves qu'il avait subies, des disparitions tragiques de son petit-fils le prince Gustave-Adolphe, mort dans un accident, et du comte Bernadotte, le roi ne cessa d'exercer ses fonctions, sans vouloir se libérer d'aucune. En janvier 1949 même, et bien que ses forces eussent sensiblement baissé, il avait tenu à ouvrir la session du parlement et à lire le discours du trône.

Gustave V n'est plus. L'image qu'il laisse n'est pas seulement celle du vigoureux sportif qu'il fut, mais aussi celle d'un monarque réfléchi, conscient de ses responsabilités devant l'évolution des esprits, d'un sage « prince de la paix », aimé et vénéré des Suédois, respecté et estimé au delà des frontières de son pays.

Séjournant a Nice cette année encore, Sa Majesté y rencontra Léopold III...

... et le prince Rainier III de Monaco.

Il avait été accueilli par M. Jean Médecin, député-maire de Nice (a. g.), et par M. Haag, (a dr.), actuel préfet de la Seine, alors préfet des Alpes-Maritimes.

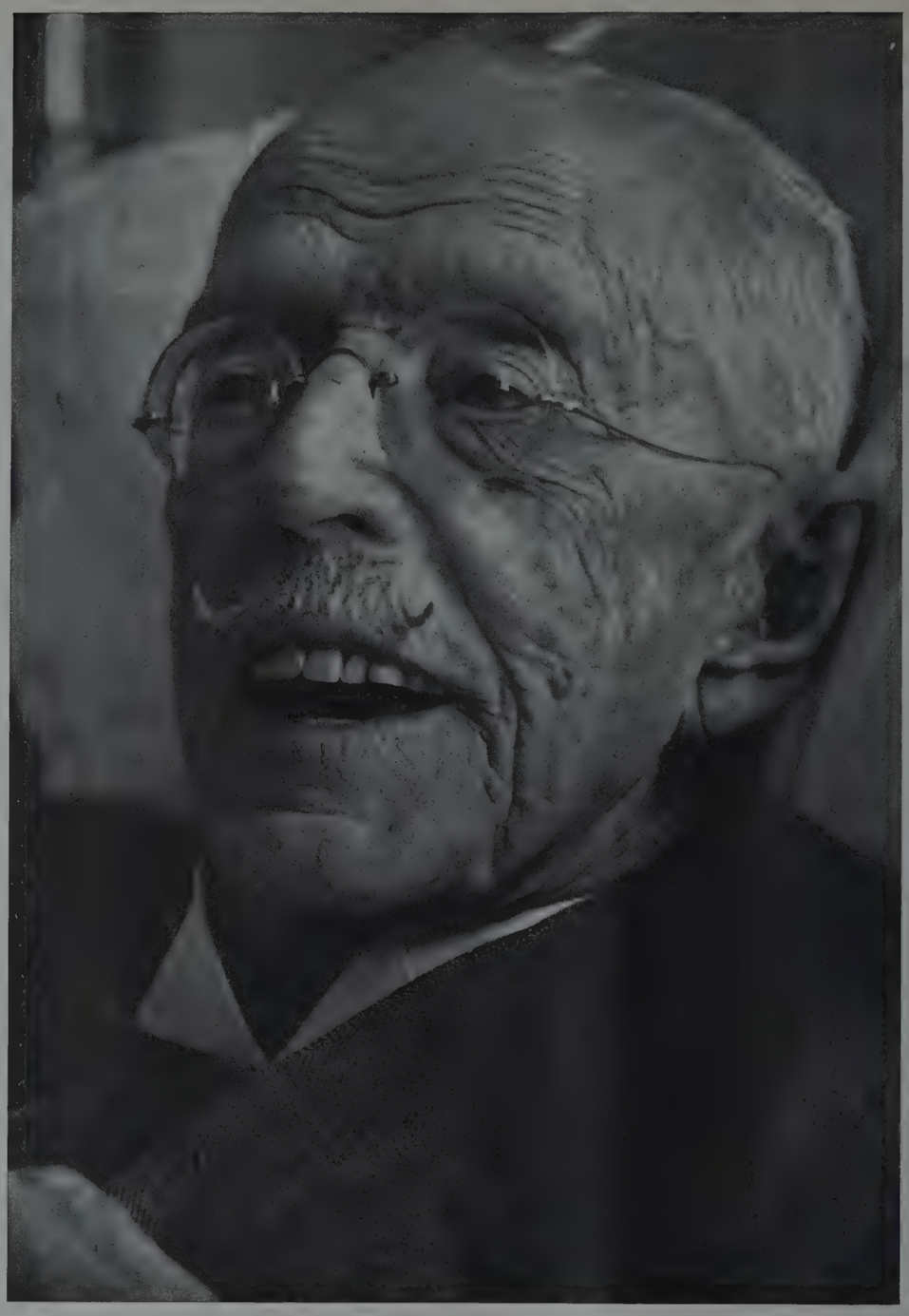

LE DOYEN DES HOTES DE LA COTE D'AZUR

par Jean MÉDECIN, député-maire de Nice

La mort de S. M. Gustave V a eu un retentissement douloureux à Nice, dont il fut pendant tant d'années l'hôte entre tous illustre et vénéré, perpétuant ainsi d'ailleurs une tradition fort ancienne. Dès 1861, en effet, le prince royal Oscar de Suède et la princesse, séjournant à la villa Bermond, au quartier du Tzarewitch, contribuaient par leur faveur à la renommée naissante de Nice, ville de saison. Et Gustave V, à son tour, pouvait nous dire, au cours d'un de ces entretiens qu'il accordait volontiers avec une princière courtoisie : « Je suis sans aucun doute le doyen de vos hôtes », puisque c'est en 1904 que, pour la première fois, il descendait à l'hôtel d'Angleterre et Grande-Bretagne, où tous les hivers, depuis lors, il devait fidèlement revenir, sans autre interruption que les périodes de guerre.

En 1947, Nice joyeuse l'accueillait à nouveau, après sept ans d'absence — sept années douloureuses au cours desquelles cependant la Suède, amie et bienfaisante, n'avait cessé de nous manifester une active et généreuse sympathie. Il y a quelques mois, à quatre-vingt-onze ans, toujours actif, il voulait encore goûter aux charmes de notre saison hivernale, et les Niçois retrouvaient parmi eux, comme par le passé, sa noble et familière figure.

Toujours, en effet, ce grand roi, si proche de son peuple, avait voulu être proche du nôtre et prendre part à la vie de notre cité, se plaisant aux longues randonnées en automobile, aux flâneries sur la promenade des Anglais ou le long de nos routes fleuries, manifestant un intérêt soutenu aux fêtes locales ; batailles de fleurs, meetings d'aviation, courses de chevaux. Gustave V fut longtemps un fervent sportif, et pendant des années, sur les courts du N. L. Tennis-Club, l'infatigable « Mr. G. » se mesurait avec nos champions et se mêlait aux joueurs. Amateur éclairé de théâtre et de musique, il suivait régulièrement les plus brillantes représentations à l'Opéra de Nice, où maintes fois j'eus l'honneur de l'accueillir. Le roi prenait plaisir à se rendre au foyer pour féliciter les artistes avec son affabilité coutumière.

Cette sympathie toujours bienveillante, qui allait droit au cœur, lui avait acquis dans la région une très grande popularité et lui avait valu le plus haut témoignage de respect et d'affection que nous puissions lui donner. Le 21 mars 1936, au cours d'une réception à la villa Masséna, la municipalité niçoise offrait à S. M. Gustave V, en même temps qu'un buste à son effigie, un parchemin lui décernant le titre de citoyen d'honneur de la ville de Nice. Avec une sincère émotion, le roi voulut bien nous dire combien il était touché de ce geste et combien lui était précieux l'hommage spontané de toute une population qui l'avait de grand cœur adopté comme sien. A sa prédilection si fidèle pour notre ville au climat béni, au décor enchanteur, se joignait peut-être pour lui le souvenir de quelque ancestral attachement : la dynastie suédoise n'est-elle pas un peu fille de France, et fille des rivages méditerranéens ?

L'AVENIR DE LA CHIRURGIE

par le professeur RENÉ LERICHE

Il est bien difficile de prophétiser. Et c'est une fantaisie dangereuse : beaucoup de prophètes ont été lapidés. Et qui donc, au reste, pourrait aujourd'hui deviner la thérapeutique ? Nous ne savons plus où va la médecine. Nous ne comprenons plus. Nos vieilles conceptions sur l'organicité s'effondrent. Autrefois, nous avions des fils directeurs que nous pensions solides. Il faut en trouver d'autres, mais nous ne les avons pas. Voilà la vitamine B 12, un sous-produit chimique qui, à doses infinitésimales, fait cesser des anémies de Biermer depuis des années rebelles, fait sortir de leur lit, au bout de quelques heures, des grabataires paralysés par un état neuro-anémique. Voici le cortisoné qui, en moins de six heures, dénoue des articulations bloquées et sèches, genoux et poignets distendus et douloureux depuis des années. Un fracturé du rocher avec paralysie faciale est dans le coma depuis dix-huit heures : une injection intraveineuse de novocaïne l'en fait sortir en moins d'une minute, et il n'y rentre pas. Même transformation presque instantanée dans d'autres cas après injection d'eau distillée dans une veine.

Nous mettons un fragment d'amnios conservé au froid sous la peau : des douleurs rebelles disparaissent, des plaies se cicatrisent. Voyons plus chirurgicalement : la résection de quelques centimètres d'une veine cave thrombosée, en état de transformation caverneuse, fait résorber en quelques jours d'énormes œdèmes des membres inférieurs et de l'abdomen. Deux ans après, l'opérée est revue avec des jambes sèches, normales, sans que la moindre veine de suppléance y soit visible.

Je le répète, nous ne comprenons plus : nous sommes dans l'ère miraculeuse. Nos modes de raisonnement ne peuvent plus nous rendre compte de ce qui se passe. Notre physiologie pathologique est dépassée. Et nous ne savons plus à quoi rattacher nos acquisitions.

Dès lors, comment prévoir ce que va devenir la chirurgie ? Je n'ai donc aucune illusion sur la portée de ce que je vais dire ; il est probable que l'évolution se fera sur bien des points autrement que j'essaie de l'imaginer. Mais peut-être les chirurgiens futurs seront-ils curieux un jour de voir ce que l'on pensait en 1950 de l'avenir de la chirurgie.

Il ne semble pas que puisse changer la manière d'opérer. Elle est assez physiologique et la physiologie ne change pas : minutie, douceur, souci d'éviter la perte de sang avec, sans doute, des moyens plus puissants que les nôtres de faire l'hémostase. Peut-être aura-t-on une cicatrisation dirigée, permettant d'éviter les ennuis de certaines cicatrices et leur aspect chéridien. On saura vraisemblablement éviter les adhérences péritonéales qui résultent d'un déséquilibre exsudatif de la circulation capillaire de la séreuse et de l'épiploon. On saura sûrement prévenir la thrombose veineuse, et le problème de l'embolie aura cessé d'être angoissant.

A un point de vue tout différent, on aura sans doute éclairci le paradoxe de la relativité de nos techniques. Je m'explique. Il y a dans notre chirurgie actuelle de singulières différences dans nos manières de traiter les tissus pour le même résultat. Alors qu'il y a quelques années, à l'école de Carrel, nous pensions qu'il était nécessaire pour réussir une suture artérielle d'avoir une minutie tatillonne, de faire des affrontements très exacts, nous savons aujourd'hui que la suture, même aortique, exige moins de précisions, de minutie qu'une suture intestinale. Si nous faisions des sutures intestinales comme nous faisons les sutures aortiques, nous échouerions presque toujours. Sur une suture artérielle qui perd il suffit d'un peu de compression ou d'un point de renforcement pour que tout se passe bien. A l'intestin, il n'en va pas de même. Que de manœuvres brutales sur les os sont supportées sans dommage, alors que sur les articulations il en va tout autrement !

Que sera l'anesthésie ? Elle a actuellement une variété de procédés que l'on n'aurait pas osé imaginer il y un quart de siècle. Il y en aura probablement de nouveaux : déjà on s'oriente vers l'anesthésie générale à la novocaïne ou par les hormones stéroïdes. La chimie est devenue une si grande créatrice de corps nouveaux à propriétés spécifiques que l'on doit s'attendre à tout. Peut-être sera-t-on revenu à la merveilleuse anesthésie locale qui compense ses quelques inconvénients de tant d'avantages, en particulier celui de prévenir au maximum la maladie postopératoire.

La chirurgie d'infection aura vraisemblablement disparu devant les antibiotiques anciens ou nouveaux et les substances de remplacement. C'est une histoire si curieuse que celle de ces moisissures combattant les microbes que rien ne saurait plus nous étonner. Il est probable que l'on saura déterminer précocement la race des germes en cause et que l'on cherchera sur une boîte de Petri l'antibiotique efficace : en quelques heures, l'infection sera jugulée. Dans ces conditions la chirurgie n'aura plus aucun rôle dans leur traitement. Sans doute il y aura toujours des appendicites gangréneuses dont la rapidité d'évolution semble devoir laisser persister l'indication d'urgence, mais il n'est pas impossible qu'on puisse en bloquer l'évolution. Evidemment, au début, la décision d'abstention sera angoissante. N'y aura-t-il pas perforation quand même ou diffusion de l'infection à partir d'une plaque de gangrène ? Tout d'ailleurs se précisera vite.

Il restera peut-être à traiter par la chirurgie des reliquats infectieux pour évacuer les débris de la protéolyse ou les conséquences d'une nécrose ischémique, comme nous sommes obligés de le faire dans l'ostéomyélite.

Probablement la chirurgie du cancer aura disparu, du moins telle que nous la pratiquons. Nous n'entrevoyons pas encore ce qui la remplacera, mais nous avons l'impression que la découverte tant espérée d'une substance qui freinera la multiplication cellulaire ne saurait tarder beaucoup. Ce médicament sera-t-il efficace sur toutes les tumeurs ? Sur les adénopathies ? Sur les métastases ? Il serait possible qu'une chirurgie limitée d'ablation persistât, du moins pour un certain temps. Il est probable qu'il faudra toujours intervenir sur les formations kystiques, que leur membrane périphérique isole et peut soustraire à l'action du principe antinéoplasique. Peut-être faudra-t-il toujours parer à des troubles fonctionnels de l'ordre des sténoses ? La disparition de la tumeur laissera-t-elle un noyau cicatriciel sur les conduits étroits ? C'est possible. Des difficultés de thérapeutique surgissent sans doute à la suite des états infectieux ou autres qui se font en aval de certaines tumeurs par ailleurs peu malignes, comme dans le tissu pulmonaire en aval d'un épistome bronchique. En disant adieu à la chirurgie des cancers, s'il faut l'abandonner, on ne devra pas oublier qu'elle fut l'occasion de nos perfectionnements techniques et que c'est à son propos que les progrès les plus considérables ont été faits.

On doit penser qu'un certain nombre de tumeurs bénignes seront peut-être soumises à l'hormonothérapie, comme le fibrome utérin et l'adénome prostatique (avant le stade du grand trouble mécanique), mais pour l'ensemble des tumeurs bénignes il faut prévoir des difficultés d'action médicamenteuse par suite de la présence d'une membrane d'encapsulement. Il n'est pas dit qu'elles ne puissent être tournées. Mais ce n'est pas certain, et sans doute opérera-t-on toujours des goitres.

La chirurgie de reconstruction ne fera probablement que se développer. Elle sera sans doute le grand œuvre chirurgical.

Celle des malformations congénitales restera peut-être ce qu'elle est. Les réparations des divisions palatines et des becs-de-lièvre nous paraissent fixées pour toujours par l'œuvre de Victor Veau, du moins dans ses principes essentiels.

Dans les malfaçons des membres, la réparation, quand elle est possible, se fera probablement de même manière qu'aujourd'hui, avec des transplantations de peau et d'os. Peut-être, dans les inégalités de croissance, recourra-t-on à une modification opératoire des conditions vasculaires de la croissance par création temporaire d'une fistule artério-veineuse. On ne voit pas en dehors de ce moyen biologique la correction possible d'une désolante infirmité.

Aussi difficile que maintenant restera la guérison des malformations vasculaires, angiomes diffus extensifs, fistules artério-veineuses congénitales, anévrismes cirroïdes congénitaux. Il faut souhaiter qu'une étude artériographique des premiers stades de la maladie apprenne à faire de bonne heure le geste utile avant que la circulation totale d'un segment de membre ou de la totalité d'un membre soit fonctionnellement transformée totalement.

Les anomalies de développement des viscères resteront probablement justiciables des mêmes corrections opératoires qu'aujourd'hui.

Mais il nous est permis d'espérer que ces malformations deviendront moins

fréquentes qu'elles ne sont maintenant : Courrier vient de soulever un coin du voile en montrant que, sans ovaire, l'utérus est nocif pour son contenu. Cela nous donne l'espoir que l'on pourra peut-être prévenir les vices de développement.

La reconstruction de la continuité osseuse dans les fractures a fait, dans ces dernières années, de très grands progrès. Je pense que l'avance la plus sensible pour celles qui ne sont pas aisément réductibles est due à Danis, qui a montré la possibilité d'obtenir la réunion osseuse par première intention grâce à la solidité du montage et au maintien de la pression axiale. Ses techniques n'ont qu'un inconvénient : elles exigent une maîtrise opératoire et un souci de perfection que tout le monde n'a pas.

Il faut aussi à l'opérateur une vision nette des problèmes de mécanique. Malgré ce handicap de pratique, on peut espérer que la méthode prévaudra.

Dans les pseudarthroses, s'il en existe encore, la greffe continuera vraisemblablement de rétablir aisément la solidité osseuse par les procédés si simples de Phemister.

Pour les articulations, on connaîtra le sort définitif des implantations métalliques et des reconstitutions à la Judet par des prothèses de résine acrylique. Nous pouvons espérer qu'ils seront bons. Probablement de nouveaux produits se seront substitués à ceux d'aujourd'hui. Détails. Les principes sont fixés dès maintenant.

La chirurgie de reconstruction des artères sera sans doute très banale. Pour les malformations des gros vaisseaux qui sortent du cœur seuls vraisemblablement des détails auront changé. Les anastomoses de Blalock et de Pott se referont comme aujourd'hui. Mais on en connaîtra parfaitement les résultats éloignés. Tout semble faire prévoir que le bilan en sera positif.

La sténose isthmique de l'aorte sera sans doute toujours réparée comme Crafoord nous a appris à le faire. Dans le cas où la réunion bout à bout des segments aortiques ne serait pas possible, la greffe d'artère conservée suivant la technique de Gross sera certainement vulgarisée.

Pour toute la chirurgie artérielle périphérique, le grand effort fait dans ces dernières années portera ses fruits : la suture deviendra de pratique courante dans les plaies des vaisseaux, remplacée par la greffe quand ce sera nécessaire. Les anévrismes seront traités par la méthode reconstructrice qui dès maintenant a donné de magnifiques résultats. Pour les fistules artério-veineuses, la suture endoveineuse ou endartérielle sera substituée à l'extirpation, sauf dans de rares cas où elle est impossible.

Quant aux artérites, elles resteront soumises, comme aujourd'hui, à l'aléa de la réutilisation de la voie principale, qui en domine le pronostic. Dans la thromboangéite, il semble que le traitement en sera de plus en plus régi par l'idée endocrinienne et par une action surrénalienne, les sympathectomies n'étant qu'opérations complémentaires utiles, sinon habituellement nécessaires. La greffe veineuse ou artérielle sera, comme aujourd'hui, réservée aux cas où les procédures ci-dessus indiquées n'auraient pas transformé les symptômes d'ischémie persistante. Ces conditions d'application resteront les mêmes, à moins qu'un diagnostic très précoce ne les modifie, segment d'aval de la voie principale perméable. Mais on aura franchi la période des stationnements : la technique en sera plus sûre et l'emploi des anticoagulants sera mieux codifié.

Pour les artérites par surcharge, la gangliectomie restera vraisemblablement nécessaire comme premier temps, après quoi on aura sans doute le choix entre l'endartériectomie de Gid dos Santos et la greffe de Kunlin dans les oblitérations limitées et lorsque les parois d'amont et d'aval seront de bonne qualité. Peut-être aura-t-on essayé la parathyroïdectomie dans les surcharges calciques et la surrénalectomie dans les dépôts de cholestérine ? On peut espérer qu'alors on sera fixé sur leur valeur, encore hypothétique.

Pour les veines, on peut envisager sinon la disparition, du moins la raréfaction des thromboses. Malgré les traitements actifs qui seront alors employés, à l'instar de l'héparine, s'il existe encore des séquelles, peut-être aura-t-on réussi à faire des greffes veineuses de remplacement du segment oblitéré. L'étendue actuelle des lésions veineuses donne à penser que si les phlébites ne changent pas d'allure grâce à la médication anticoagulante, la reconstruction d'une voie veineuse satisfaisante restera bien difficile.

Les réparations nerveuses seront-elles modifiées ? Peut-être saura-t-on freiner les exubérances névrogliques qui sont la grande cause d'échec des sutures. Probablement ne fera-t-on plus de sutures exactes et serrées, l'étude de certaines observations et les résultats de la greffe nerveuse dans les paralysies faciales montrant que, sans suture, à condition d'un contact maintenu entre les fragments, les régénérations se font mieux ? Peut-être.

Enfin on peut espérer que la grande question des transplantations d'organe sera entrée dans la voie de la réalisation. Le problème technique est résolu depuis Carrel. Le problème biologique ne l'est pas. La question est en sommeil. Elle sera reprise. Mais que de problèmes à résoudre ! Qui fournira le transplant ? Comment le fera-t-on tolérer ? Quelle préparation devra-t-on lui faire subir ? Enigmes.

La transplantation de glandes fraîches ayant échoué dans les insuffisances endocriniennes, la réactivation opératoire des endocrines jouera-t-elle sa chance ? Jusqu'à présent la méthode générale n'a guère été prise en considération. Le problème est cependant intéressant. Le principe en est physiologique. Les solutions proposées se sont montrées efficaces : neurectomie sinucarotidienne pour réactiver les surrénales, ablation bilatérale des ganglions moyens pour réactiver les parathyroïdes, drainage biliaire pour réactiver le pancréas insulinien. Junc a récemment apporté des recherches prometteuses pour le pancréas insulinien en injectant de la novocaïne dans le cholédoque. J'espère.

La chirurgie du cœur sera vraisemblablement très développée. Déjà les essais de valvulotomie sont nombreux. On en connaîtra le bilan. On verra si les sténoses se reconstituent ou non, s'il persiste ou non une insuffisance. Il est probable que la méthode ne sera sûre que quand on pourra opérer sur les cavités cardiaques à blanc, grâce à la ciculation extracorporéale. C'est la grande question d'aujourd'hui. Sous peu, sans doute, elle sera résolue à l'échelle animale. Il restera à essayer chez l'homme. Cela n'ira peut-être pas tout seul. Mais on doit avoir foi dans l'ingéniosité des expérimentateurs : avec les appareils déjà existants, on touche au but à travers bien des difficultés.

Que restera-t-il des tentatives actuelles de l'ordre purement mécanique pour soulager certains états cardiaques ? Ligature de la veine cave dans les insuffisances graves du cœur droit, anastomose azygo-pulmonaire dans le rétrécissement mitral œdémateux ? Il semble que leur conception soit trop mécanicienne pour donner ce que l'on en attend. Quand on lie la veine cave, il faut bien que le sang revienne tout de même au cœur droit. Il le fait en aval de la ligature et par les anastomoses cave supérieure. Cela ne permet guère un soulagement mécanique effectif. Et celui-ci, quand il se produit, ne peut pas être dû uniquement à un étalement des pressions veineuses. Il y a cependant quelques résultats stupéfiants. Ces améliorations doivent relever d'un autre mécanisme que l'action proprement mécanique, mais il nous échappe. Quand on le connaîtra, le même effet sera sans doute obtenu plus simplement. Pour ce qui est de la veine cave, il semble que lorsqu'on la lie ou la résèque, on touche à un élément insoupçonné, peut-être nerveux, qui agit comme la plus efficace des sympathectomies. Il y aurait lieu d'étudier la paroi de la veine cave au point de vue de son innervation. Je ne sais pas si cela a été jamais fait.

Après une longue stagnation, le traitement chirurgical de l'angine de poitrine et des lésions coronariennes va certainement se vulgariser. Il aurait dû l'être depuis longtemps. Les méthodes existantes seront sans doute unifiées. Il y a peu de fond à faire sur les procédés de revascularisation par mise en contact avec le myocarde d'un organe bien revascularisé. Le résultat physiologique en est trop minime et le résultat thérapeutique trop aléatoire. Il ne restera que l'action directe sur les vaisseaux et la voie nerveuse. C'est vraisemblablement celle-ci qui triomphera, soit par voie ganglionnaire, qui demeure excellente, soit par section des rameaux préaortiques, dont la première mention remonte à 1913.

La chirurgie pulmonaire est arrivée à un grand point de perfection, et l'on ne voit pas ce qui pourrait y être changé, sauf des détais secondaires : en quinze ans sa course a été accomplie. Mais ses indications vont sans doute s'amenuiser. Il est certain que la tuberculose ne sera bientôt plus matière chirurgicale, soit par diminution naturelle de la virulence, soit par suite de l'emploi codifié de la streptomycine ou de produits similaires. On peut espérer voir disparaître dans quelques années les thoracoplasties, les pneumothorax de divers types et l'ablation du poumon caverneux. Si la thérapeutique du cancer évolue, comme il est probable, la pneumectomie ne gardera peut-être plus d'indication pour tumeur. J'ai réservé plus haut la question des épistomes à cause des conséquences de l'oblitération bronchique qu'elle provoque. Les abcès seront traités de plus en plus efficacement par les antibiotiques. Des grandes indications des lobectomies et pneumectomies d'aujourd'hui il ne restera peut-être que les dilatations des bronches et les vieux abcès chroniques, s'il y a encore de vieux abcès. Grandeur et décadence d'une chirurgie magnifique.

Dans la chirurgie médiastinale, par contre, il est bien probable que les dermoïdes, les neurinomes resteront du domaine de la chirurgie et seront opérés de la même façon qu'aujourd'hui. Les opérations pour sténose bénigne de l'œsophage resteront ce qu'elles sont devenues : anastomose œsogastrique transthoracique définitivement substituée aux conduits jéjunaux préthoraciques.

Opérera-t-on toujours des ulcères de l'estomac ? Ce n'est pas certain. Si on les opère encore, la gastrectomie restera-t-elle la procédure la plus habituelle ? ou fera-t-on des opérations nerveuses, vagotomie ou splanchnicectomie, celle-ci transthoracique ? On n'ose le dire. Les occlusions intestinales, toutes les maladies qui troublent mécaniquement le transit auront certainement la même thérapeutique qu'aujourd'hui.

A coup sûr, la gynécologie se confondra de plus en plus avec l'endocrinologie : les salpingites ne seront plus chirurgicales. Les fibromes non plus, du moins nombre d'entre eux. Le cancer utérin sera soigné indirectement. Les neurotomies sympathiques pour dysménorrhée douloureuse resteront sans doute.

La question la plus intéressante est celle de l'évolution de la neuro-chirurgie, non pas au point de vue du traitement des tumeurs, mais par rapport à la chirurgie de la douleur et à la psychochirurgie. Il serait tentant d'anticiper sur l'avenir, mais il est difficile de se faire une idée exacte des résultats de tant de tentatives. La section des faisceaux blancs cortico-thalamiques semble être, comme le dit Jean Delay, le traitement « des symptômes mentaux à base de tension nerveuse avec anxiété, agitation, impulsivité, agressivité plutôt que d'une maladie mentale déterminée. Elle agit sur l'humeur et, par là, sur la fonction affective tout entière en créant un état de relative indifférence ». La difficulté de ces indications exige une patiente analyse. La psychochirurgie de l'affectivité est une grande promesse qui a besoin de recueillement.

Dans la thérapeutique de la douleur on ne saurait encore assigner sa place à la lobotomie. Après de brillants résultats immédiats, la récidive se fait habituellement, si j'en crois ce que j'ai vu. De même en est-il des topectomies et des thalamotomies. Pour apprécier sainement la chirurgie de la douleur, il faut un recul que nous n'avons pas encore. On peut faire la même remarque pour toutes les sections de la voie sensitive. Certes elles ont des indications précises et sûres, mais il semble qu'on ne gagne pas à les multiplier alors que des procédés plus simples sont efficaces. A vrai dire nous n'aurons une thérapeutique valable de la douleur que lorsque nous connaîtrons les conditions physiologiques et pathologiques de son apparition. C'est là le grand travail qu'il faut entreprendre et dont on s'éloigne en se bornant à couper des conducteurs sensitifs. Les résultats de la chirurgie sympathique et de la méthode endocrinienne nous indiquent le sens de la recherche.

L'avenir, que nous pouvons entrevoir, consacrera sans doute une évolution dès aujourd'hui prévisible : une activité en remplacera une autre, la méthode générale restera.

André Masson. « Baigneuses au soleil. »

André Masson. « Le Percheron. »

ANDRÉ MASSON

OU LA JOIE DE PEINDRE

Il y a longtemps que nous n'avions visité d'exposition qui nous dispensât autant de plaisirs. Lorsqu'on vient de contempler les compositions lugubres et desséchées de certains peintres qu'on nous présente comme les vedettes de la jeune génération, quel bienfait de se trouver en contact avec cette exubérante jeunesse d'esprit d'un artiste qui a dépassé la cinquantaine !

Nous avions déjà connu cela avec Bonnard. Mais avec André Masson l'aventure est plus singulière. Il a traversé le cubisme ; il en a rejeté les dogmatismes tout en recueillant des leçons de synthèse. Plus profondément il a participé au mouvement surréaliste : vers 1925 il exposait en compagnie de Mito, de Klee, de Chirico, d'Arp, de Picasso, etc. Toutefois, peintre français, il orientait ses recherches d'un langage personnel dans un sens assez différent de ses camarades étrangers de l'Ecole de Paris. Il lui était resté cependant un goût violent pour les symboles cruels et le graphisme tourmenté. Ce n'est pas sans raison qu'il était qualifié de « peintre littéraire ». Les jeux d'une intelligence aiguë transparaissaient dans son art au point d'en éteindre parfois le rayonnement sensible.

Et voilà que ses dernières peintures nous apportent une étonnante bouffée de fraîcheur. Nous le trouvons attentif aux moindres spectacles de la nature ; devant une branche d'arbre, un rocher, un ruisseau il chante son émerveillement. C'est une fête de la lumière qu'il traduit en vibrations soyeuses, et il arrive à ce point précis où les formes se diluent dans l'atmosphère en subtiles transparences tout en restant des formes précises et fermement construites.

On pense aux peintres chinois, ces contemplatifs, qui cernaient dans une goutte d'eau la réalité poétique de l'univers. Et devant ces corps lumineux qui semblent appartenir aux mondes élémentaires, mais qui sont suggérés avec tant d'aristocratique distinction, nous évoquons les féeries de Watteau.

André Masson a composé pour des illustrations de livres des lithographies d'un style elliptique où le trait lourd du crayon gras exprime les frémissements de la vie en nuances légères. C'est peut-être dans ces admirables exercices de virtuose que nous trouvons la clef de ses métamorphoses. Dans sa retraite provençale Masson a décanté l'amas des connaissances, il s'est dépouillé de tout ce qui pouvait heurter ses désirs de pureté et d'humilité devant la nature. En peintre-né, comblé de dons, il a trouvé les moyens les plus modestes pour atteindre la vraie grandeur.

Bernard Champigneulle.

Le vernissage fut un événement très parisien. Ici, M. Kahnweiler converse avec...

... le peintre, qui, habitant la Provence, s'inspire des paysages des environs d'Aix.

Mme Charles Pomaret s'entretient avec notre collaborateur B. Champigneulle.

11 NOVEMBRE 1918 ★ 11 NOVEMBRE 1950

AU CARREFOUR DE L'ARMISTICE

Compiègne s'apprête à célébrer cette année avec une particulière solennité l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Le président du Conseil, entouré de plusieurs membres du gouvernement et de nombreuses personnalités civiles et militaires, présidera en effet une cérémonie qui marquera la remise en état des lieux où fut consommée la défaite allemande par quoi la première guerre mondiale s'acheva.

Ce coin de forêt, qu'on appelle généralement « la clairière de Rethondes » bien qu'il se trouve réellement sur le territoire de Compiègne, rappelait aux vainqueurs provisoires de 1940 trop de souvenirs cruels pour que leur ressentiment ne s'y manifestât point. De fait, la clairière de l'Armistice — c'est ainsi qu'il conviendrait de nommer ce paysage historique — fut saccagée par les Allemands. Le wagon où l'acte mémorable a été signé par les plénipotentiaires des pays belligérants, Foch étant à la tête de la délégation française, était emmené outre-Rhin et le bâtiment qui l'abritait, détruit. Les rails furent enlevés, tout l'ensemble commémoratif qui avait été aménagé, démoli ou défiguré. Seule la statue du maréchal Foch demeura intacte.

Malgré cette destruction la clairière restait un lieu de pèlerinage fréquenté. Nombre de visiteurs tenaient, chaque mois, à venir voir l'emplacement où la guerre, que plus d'un d'entre eux avait faite, s'était terminée. Ceux à qui leur âge permet de conserver le souvenir de cet armistice de 1918 n'oublieront jamais avec quelle explosion d'allégresse et de patriotique ferveur il fut accueilli. Certes, le sentiment qu'une terrible épreuve avait pris fin, que l'heure de la paix avait sonné, entrait dans cette joie. Mais il y avait aussi la victoire acquise, le sentiment que la France était puissante, glorieuse entre les nations, auréolée de prestige et que devant elle s'ouvrait, selon le mot que devait prononcer plus tard un de ses hommes d'Etat, la « route joyeuse de ses destinées ».

Tout cela s'attestait par des signes tangibles dans la forêt de Compiègne depuis que le 11 novembre 1927 le wagon célèbre avait été installé dans l'abri construit pour lui par l'architecte Marcel Mages. Le maréchal Foch, M. Georges Leygues, qui était alors ministre de la Marine, assistaient à cette inauguration.

Dénudée, privée des éléments matériels qui conservaient la grande date de 1918, la clairière n'offrait plus au cœur et à l'esprit qu'un décor qui ne « parlait » pas. Pourtant, nous l'avons dit, les visiteurs n'étaient pas rares. Tous déploraient de ne pas trouver aux lieux mêmes où il s'était accompli l'évocation d'un grand événement de l'histoire.

Aussi la municipalité de Compiègne a-t-elle voulu redonner à la clairière l'aspect qu'elle avait jusqu'en 1940. M. Legendre, maire et député de Compiègne, et M. Lhuillier, adjoint, se sont employés avec ténacité et ardeur à cette tâche méritoire. Et le 11 novembre prochain la foule, les personnalités officielles, les quelques survivants de la signature, dont le général Weygand et l'amiral Hope, aujourd'hui nonagénaire, verront le rond-point forestier rétabli dans l'état où le trouva l'armistice du 22 juin 1940.

Les voies ferrées sur lesquelles étaient garés en 1918 le train du maréchal Foch et celui des envoyés allemands ont été replacées. Et l'on retrouvera avec le monument où l'aigle germanique abattue symbolise la défaite, avec la statue de Foch demeurée intacte, la dalle dont l'inscription rappelle que c'est en ce lieu que s'écroula l'orgueil de l'empire allemand, vaincu par les peuples libres qu'il prétendait asservir. Cette inscription avait été arrachée et ses caractères, emportés ; on a pu les retrouver.

De cet ensemble, pourtant, la pièce maîtresse demeure évidemment le wagon dans lequel ont été échangées en 1918 les signatures entre Foch et l'amiral Wemyss, premier lord de l'Amirauté britannique, et les envoyés allemands ayant à leur tête le secrétaire d'Etat Erzberger. Malheureusement ce wagon n'est plus. Dans son désir indicatif d'une réplique théâtrale à 1918, Hitler voulut y signer l'armistice en 1940. Dès le lendemain il faisait annoncer qu'il avait prescrit que le wagon historique « allemand » (!) et le monument du Triomphe gaulois (celui qui porte l'aigle abattue) fussent transportés à Berlin. En outre les deux tronçons de voie ferrée du rond-point devaient être détruits.

Les ordres du maître furent promptement exécutés. Le 24 juin un tracteur automobile prenait la route de Berlin, remorquant le wagon placé sur plateaux. A son arrivée dans la capitale allemande, on l'exposa près de la porte de Brandebourg, et les visiteurs affluèrent pour contempler ce souvenir. Peu après on l'envoya dans une gare de triage de la banlieue berlinoise, où il devait être anéanti par un bombardement allié.

Cette voiture — la 2419 D — était un wagon-restaurant faisant partie d'une série livrée en 1913 par la Compagnie générale de construction de Saint-Denis à la Compagnie internationale des wagons-lits. Son histoire est intéressante, et, à ce propos, M. Roger Commault a conté dans la revue *Chemins de fer*, en 1948, quelques pittoresques anecdotes. Mise à la disposition de l'armée en 1918 et transformée en voiture salon-bureau, la 2419 D fut « rendue à la vie civile » en 1919 et redevint wagon-restaurant. Pour peu de temps, car en 1921, après des transformations destinées à la remettre dans l'état où elle se trouvait en novembre 1918, elle entrait au musée de l'Armée, où elle devait rester six ans.

Entrée difficile, car la voûte qui donne accès à la cour d'honneur était de largeur insuffisante pour laisser passer le véhicule. Il fallut l'entailler légèrement et se livrer à toute une suite de manœuvres délicates et pénibles.

Au surplus le séjour dans la cour des Invalides eut pour la voiture, non abritée et soumise aux intempéries, de fâcheuses conséquences. De nombreuses voix s'élevèrent pour demander qu'on sauvât la glorieuse relique. Vivement appuyé, le député-maire de Compiègne, à l'époque M. Fournier-Sarlovèze, insista pour que le « wagon de l'armistice » revînt à la place que la logique de l'histoire lui assignait. Et lorsqu'un Américain, M. Arthur Henry Fleming, eut généreusement offert les fonds nécessaires à la réinstallation, aucune hésitation ne fut plus possible. C'est ainsi qu'en 1927 le wagon se trouva logé dans le bâtiment en ciment qui fut dynamité en 1940 et qu'on vient de relever.

Il n'abritera donc pas — et pour cause — l'authentique voiture où Foch accueillit les vaincus. On a substitué à celle-ci une voiture de même série qui a reçu les aménagements nécessaires pour être en tout point semblable à celle qui a disparu. C'est une « reconstitution » qui est présentée aux visiteurs, mais une reconstitution fidèle et scrupuleuse dans tous les détails. Aussi bien, à l'intérieur, verra-t-on nombre d'objets qui ont appartenu au grand soldat — son encrier, etc. — et qui contribueront à l'exacte restitution du cadre où se déroula la signature.

Dans la partie terminale de l'abri une salle a été installée où trente appareils stéréoscopiques permettront de voir des scènes et des épisodes de la guerre 1914-1918, les uns fameux, les autres moins connus et qui sont parfois plus saisissants encore. La collection de vues que possède Compiègne, et dont M. Legendre voulait bien faire passer récemment sous nos yeux quelques spécimens, est extrêmement riche, et nombre de ces vues constituent des documents de première valeur.

Voilà donc dignement restauré ce carrefour illustre que la forêt enveloppe majestueusement. Au lendemain de ce 11 novembre où il retrouve l'aspect qui doit l'imposer au souvenir, il recevra sans nul doute beaucoup de pèlerins recueillis. Il n'est pas d'endroit où le passé de la France parle plus haut que dans l'héroïque cité de Compiègne, souvent profondément blessée, ardente à se relever, sur qui veillent les ombres de Foch et de Jeanne d'Arc.

ROGER DARDENNE.

M. LEGENDRE, DÉPUTÉ-MAIRE (AU CENTRE), ET SON ADJOINT, M. LHUILLIER, INSPECTENT LES TRAVAUX. AU FOND, LE NOUVEL ABRI DU WAGON.

LE CADRE DANS LEQUEL FUT SIGNÉ L'ACTE DU 11 NOVEMBRE 1918 A ÉTÉ RECONSTITUÉ AUSSI FIDÈLEMENT QUE POSSIBLE A L'INTÉRIEUR DU WAGON.

CE MONUMENT, QUI SYMBOLISE AU CARREFOUR DE LA FORÊT DE COMPIÈGNE LA DÉFAITE DE L'IMPÉRIALISME GERMAIN, EXCITA LA COLÈRE DE HITLER.

LE THÉATRE

PAR YVES GANDON

Celles qu'on prend dans ses bras

Lorsque M. Henry de Montherlant, quelques années avant la guerre, entreprit, puis poursuivit la série des *Jeunes Filles,* ceux qui avaient conçu quelque admiration pour l'auteur des *Olympiques* et de *la Petite Infante de Castille* eurent tout de suite le sentiment que cet écrivain d'un si beau style s'engageait sur de mauvais chemins. Il en fut récompensé par un succès de public à la mesure de son erreur. Quand j'aurai dit que *Celles qu'on prend dans ses bras* s'inscrit dans la ligne des *Jeunes Filles,* j'aurai peut être suffisamment indiqué que, faisant au théâtre du Boulevard les concessions les plus larges, et sans être d'ailleurs autrement doué pour ce genre de commerce, M. de Montherlant a choisi de persévérer dans l'artifice fructueux et la brutalité facile. Un Bernstein qui aurait du style, voilà, semble-t-il, l'ambition présente du dramaturge de *la Reine morte.* Tant pis pour lui ! Sans compter que le calcul n'est peut-être pas aussi sûr qu'il le croit et que M. Bernstein, lui, sait au moins construire ses trois actes et développer son action en ménageant les paliers d'intérêt.

Celles qu'on prend dans ses bras — oh ! le méchant titre ! — est une pièce immobile, et voilà bien, au théâtre, le plus grave défaut. Je ne nierai pas qu'elle part bien. Ravier, richissime antiquaire de cinquante-huit ans, a connu tous les succès : argent et femmes. Il a encore, déclare-t-il négligemment, « trois maîtresses et demie », sans parler des « franc-tireuses ». Et, cependant, il est malheureux. Pourquoi ? Parce qu'il s'est entiché d'une fillette de dix-huit ans, Christine Villancy, et que celle-ci, décoratrice de son métier et cheftaine de guides, lui résiste. Christine, d'ailleurs, il faut le dire, est une petite vierge insignifiante, encore qu'on la comprenne lorsqu'elle refuse même la suspecte « amitié » offerte par le don Juan sur le retour.

Donc Ravier se comporte assez sottement, et c'est ce que voudrait lui faire entendre sa fidèle collaboratrice et amie, Mlle Andriot, vierge elle aussi, mais un peu rancie sous ses cheveux blancs. Peine perdue ! Ravier est hypnotisé par son désir et ne se tient plus de colère parce que Christine ne lui a guère caché qu'elle le trouvait vieux. Il remâche sa déception en termes d'une grossièreté si peu ménagée que Mlle Andriot (vous avez compris qu'elle était amoureuse de Ravier) en tourne proprement de l'œil.

Cette exposition, je le répète, est assez bien venue. Un dialogue percutant, qui fait penser à une pierre taillée aux angles coupants, la sert de la façon la plus opportune. Il convient de noter pourtant quelques mots d'auteur où l'effort de M. de Montherlant vers les facilités du Boulevard est malheureusement sensible. Mais tout y est dit, ou à peu près. Qu'a-t-on voulu nous démontrer ? Que les hommes se soucient peu de prendre dans leurs bras celles qui les aiment, alors même qu'ils reconnaissent leurs mérites, et que leur sensualité s'intéresse exclusivement à celles qu'ils désirent. Truisme. Mais on nous apprend encore ceci : les femmes, celles du moins qui sont désirées, ne se livrent que par intérêt. C'est, avec beaucoup de piétinement et de phrases inutiles, la leçon des deux derniers actes. Et pour mieux nous convaincre l'auteur n'hésitera pas à faire bon marché de la psychologie la plus élémentaire. A qui fera-t-il croire que Christine Villancy, le petit monstre de pureté du premier acte, sera disposée, au troisième, à se donner à un homme qui lui inspire tant de répugnance pour la triste raison que Ravier va sauver son père de la prison ? Bien entendu, le salace antiquaire ne se fait pas d'illusions : il sait que Christine ne l'aime pas, qu'elle ne peut pas l'aimer ; mais que lui importe ? La chiennerie lui suffit. La mort n'est pas loin, et, comme le roi David, il lui faut réchauffer ses vieux os avec les jeunesses. Quant à Mlle Andriot, à quoi lui servent son intelligence, son dévouement, l'affection amoureuse qu'elle porte à cet enragé de sexualité ? Elle a beau se ravaler au rôle dégradant d'intermédiaire, ou, mieux, d'entremetteuse, tout cela ne lui sera compté pour rien, puisqu'elle n'est pas désirable. La tendresse ne paye pas, et M. de Montherlant ne comprend les femmes que malheureuses, victimes du mâle superbe et triomphant.

Il paraît malgré cela — une publicité savamment organisée nous en a prévenu — que *Celles qu'on prend dans ses bras* est une pièce sur l'amour. Je cherche l'amour, le véritable amour, celui qui implique dévouement et sacrifice au long de ces trois actes, et je ne le trouve pas. Ou plutôt, si. Mais M. de Montherlant l'a ostensiblement incarné dans la personne de Mlle Andriot, la vieille fille qui s'imagine, l'impudente, y avoir droit comme les autres, avec son physique déshérité. Car — et nous retrouvons là un de ses thèmes familiers — l'ingratitude pour lui est une vertu ou, tout au moins, une règle. Son Ravier le clame bien haut, si haut même dans son hystérie sexuelle qu'il approche à plusieurs reprises du galimatias. Voilà une nouveauté chez M. de Montherlant, une nouveauté qui n'est pas à son avantage ; mais la fausseté des caractères, la tension artificielle des sentiments doivent toujours finir par déteindre sur le style, et l'on regrette, pour l'auteur du *Chant funèbre,* que les lauriers de feu Henry Bataille l'empêchent de dormir.

Cette pièce non pas ennuyeuse, mais grinçante, factice et décevante, a trouvé en Mme Gaby Morlay et M. Victor Francen les interprètes qui lui convenaient pour la soutenir de tout leur talent et de tout leur métier. Un rôle vrai et un rôle faux. Mlle Hélène Vallier est la Christine acide et énigmatique qu'elle devait être. Mais quoi ? Faire d'un laborieux exercice de rhétorique pimenté de cynisme et de mauvais goût une tragédie racinienne était une tâche au-dessus de leurs forces.

Le théâtre de la Madeleine présentait en lever de rideau une pochade de Tristan Bernard, *le Fardeau de la liberté,* dans un charmant décor de Wakhevitch. On a ri mélancoliquement. On aurait ri encore plus si l'aimable Jacques-Henri Duval avait plus délibérément poussé son rôle à la caricature. Que diable ! Nous n'étions pas au théâtre libre !

« Harvey » au Théâtre Antoine

Il paraît que cette pièce de Mary Chase a tenu cinq ans l'affiche à New-York et que son succès en Angleterre a été à peine moindre. J'ajouterai qu'elle ne comprend pas moins de trois actes et de cinq tableaux et que son adaptation française est signée de M. Marcel Achard. Voici maintenant le sujet. A la suite d'un chagrin d'amour, Alfred Bart est devenu doucement timbré. Il croit être accompagné partout dans la vie par un lapin blanc haut de 2 mètres, dont il a fait son meilleur ami. Comme il est seul à voir ce surprenant animal, sa famille tente de le faire interner. La maison de santé est pittoresque, et son médecin chef, le professeur Guillaumin, ne paraît pas, lui non plus, très sain d'esprit. Finalement, la famille renonce à faire guérir Alfred, car l'illusion vaut mieux que la réalité.

Condensée en un acte, cette intrigue longuette nous aurait peut-être valu une comédie dans le genre de celle du regretté Duvernois, *la Dame de bronze et le Monsieur de cristal.* Elle dure donc environ deux heures de trop, et son insignifiance désole. Mais Fernand Gravey mène le jeu, Fernand Gravey, c'est-à-dire un comédien aux ressources prodigieuses, dont le talent n'a jamais paru aussi complet, et auquel il suffit de paraître pour déchaîner le rire. Le parfait Jacques Baumer ; le comique Jacques Dynam ; Jeanne Marken, au jeu sans fissure ; Marcelle Praince ; Nicole Maurey et quelques autres forment autour de lui une troupe cohérente qui eût mérité une vraie pièce.

Au théâtre de la Madeleine, Gaby Morlay, Hélène Vallier et Victor Francen jouent « Celles qu'on prend dans ses bras », de Montherlant.

Au cours du déjeuner qui précéda « les couturières » de « Harvey », Marcel Achard montre a ses amis le lapin qui a été dessiné par Don pour être distribué aux spectateurs.

Ce repas fut une joyeuse avant-première grace au colonel Brandel, Gérard Mille, S. Berriau, Marcel Achard et son frère.

Marcel Achard, texte en main, explique un jeu de scène a Simone Berriau, dont la poupée suscite l'amusement du colonel Brandel, codirecteur d'Antoine, et de Gérard Mille.

Lapins formant le mot « Harvey » sur l'écriteau laissé a sa porte par l'acteur.

HARVEY OU LE LAPIN DE FERNAND GRAVEY

DIRECTEUR, ADAPTATEUR, DÉCORATEUR, ACTEUR

AUTOUR D'UNE TABLE

C'est dans un restaurant tout proche du Théâtre Antoine, haut en couleur et en accent — et qui porte, heureux présage, le nom d'une célèbre pièce de Pagnol — que Simone Berriau et le colonel Brandel ont conçu l'idée de monter *Harvey*. Et c'est là que, quelques heures avant la représentation des couturières, ils se sont réunis avec Marcel Achard et Gérard Mille, respectivement adaptateur et décorateur de la comédie de Mary Chase. Un seul invité manquait à l'appel. Mais quel invité : Fernand Gravey ! Ses amis allèrent frapper à sa loge : en vain. Ils durent se contenter d'emporter l'écriteau que Gravey, après l'avoir lui-même dessiné, avait fixé sur la porte.

Il y eut encore un autre lapin : une poupée de matière plastique dessinée par Don. Chaque spectateur en reçut un exemplaire le soir de la première. De sorte que cet invisible Harvey, qui jamais n'apparaît sur la scène et ne vit que grâce à l'extraordinaire talent de Fernand Gravey, est devenu un personnage très parisien et se montre à la ville au moins autant que n'importe quelle vedette.

Photographies *France-Illustration* (Henri Parnotte).

LE CINÉMA

PAR DENIS MARION

Dieu a besoin des hommes
L'Homme de fer. - Vulcano. - Stromboli

On connaît les péripéties qui ont valu deux grands prix au dernier film de Jean Delannoy lors du Festival de Venise après qu'il eut failli être exclu de la compétition. Le plus curieux sans doute est que les deux décisions se justifieraient également.

Dieu a besoin des hommes a le premier et considérable mérite d'un sujet beau, grave et neuf : le droit du laïc au sacerdoce. L'anecdote est d'ailleurs fondée sur un fait historique. Il y a environ un siècle, les habitants de l'île de Sein ne vivaient guère que de pillage d'épaves et n'hésitaient pas à provoquer des naufrages pour subsister ainsi. L'évêché ayant refusé de leur envoyer un prêtre, l'ancien sacristain en prit quelque peu les fonctions. Car, quels que fussent les graves péchés des Iliens, ceux-ci n'en étaient pas moins profondément religieux : ils pouvaient se passer des œuvres, ils ne pouvaient pas se passer de la foi ni des sacrements.

Il est regrettable que, tout en respectant le roman original d'Henri Queffelec, les scénaristes aient déformé son thème en opposant à ces bandits superstitieux des gendarmes encore plus brutaux et un prêtre qui justifie les préventions de M. Homais à l'égard du clergé. Le drame aurait gagné en puissance et en signification si l'incompréhension des terriens ne reposait pas uniquement sur la sottise.

Il est également regrettable que, pendant une moitié du film, les décors de studio raccordent mal avec les extérieurs et que les acteurs donnent l'impression de figurants d'opéra-comique à la fois par leur attitude et leurs intonations,

Cette double réserve faite, je m'empresse de déclarer que trois séquences comptent parmi ce que le cinéma français nous a montré de mieux : la première allocution du sacristain (Pierre Fresnay s'y montre égal à ce qu'il était dans *Monsieur Vincent*), l'absolution donnée à la femme qui accouche (Madeleine Robinson est admirable sans cesser de paraître une vraie paysanne) et, enfin, le départ final de la flottille des barques et l'immersion du corps du suicidé.

Depuis la libération Jean Delannoy nous avait donné alternativement deux très bons films (*la Symphonie pastorale* et *Aux yeux du souvenir*) et deux très mauvais (*les Jeux sont faits* et *le Secret de Mayerling*). Encore plus paradoxalement, *Dieu a besoin des hommes* réunit le meilleur et le pire, mais personne en France n'a jamais fait mieux que ce meilleur-là.

En apparence, *l'Homme de fer* (un bien mauvais titre, soit dit en passant) n'est qu'un film de plus sur l'aviation de guerre. En fait, c'est, avec *la Route des étoiles*, le seul qui ait une résonance virile et qui soit digne de son terrible sujet. Ni cocardier ni sentimental, n'exaltant pas la brutalité et ne gémissant pas sur le sang répandu, il montre des hommes qui s'imposent volontairement une tâche au-dessus de leurs forces, qui en souffrent, qui savent qu'ils en mourront et qui essaient néanmoins de la faire de leur mieux. Gregory Peck y est entouré d'une demi-douzaine d'acteurs moins connus qui le valent bien.

La presse aura beaucoup moins parlé des deux belles œuvres que je viens de citer que de *Vulcano* et de *Stromboli*. Ces dernières bandes ont été plaisamment baptisées « la guerre des volcans » et doivent leur retentissement à ce qu'elles traduisent sur l'écran la rivalité professionnelle et amoureuse des deux dernières compagnes du réalisateur Rossellini : Anna Magnani et Ingrid Bergman. Ce qui vérifie une fois de plus l'adage favori des producteurs : à savoir que le public s'intéresse à tout au cinéma, sauf à la qualité artistique du film. En l'occurrence, celle-ci n'est d'ailleurs pas médiocre, mais sans aucune proportion avec le retentissement qu'a atteint la vie privée de ses interprètes.

ÉPRON

LE VILLAGE DE LA RADIO

M. Porché, Mme et M. Gazier et le préfet.

Le clocher neuf s'élève comme un symbole.

Les anciens combattants avec leur drapeau.

Épron est un petit village du Calvados, six fois conquis, six fois repris par l'ennemi pendant la bataille de la Libération, et sur lequel s'abattirent quelque 200.000 obus. Les troupes alliées ne libérèrent que des ruines. Des ruines qui n'auraient sans doute pas encore été relevées sans l'intervention de la Radiodiffusion française.

A l'origine de cette intervention il y a une idée de Francis Bernard, reprise et propagée avec ardeur par Jean Nohain. Les auditeurs furent invités à envoyer à la Radio leurs vieilles coupures sales et déchirées. Ces vieux billets devaient se transformer en pierres. De ces pierres devait renaître un village détruit par la guerre. Les auditeurs répondirent généreusement à l'appel ; des millions affluèrent ; et, le 8 décembre 1948, entre dix villages particulièrement dignes d'intérêt, un tirage au sort faisait d'Epron le « village de la Radio ». M. Wladimir Porché, directeur général de la Radiodiffusion et de la télévision françaises, en posait la première pierre en juin 1949. Et c'est ainsi que, le dimanche 22 octobre dernier, M. Albert Gazier, ministre de l'Information, M. Wladimir Porché et M. Stirn, préfet du Calvados, accueillis par le maire, M. Langlois, pouvaient inaugurer le village nouveau : la mairie, la salle des fêtes et vingt-deux maisons ; tout cela propre et clair. Certes tout n'est pas encore rebâti ; il reste à reconstruire l'orphelinat, l'école et les fermes, mais le plus gros est fait.

La date du 22 octobre n'avait pas été choisie au hasard : c'est celle de la fête patronale d'Epron. Et le matin, dans l'église au clocher tout flambant neuf, saint Ursin fut célébré par une messe. L'après-midi appartint entièrement à la radio, et, après les cérémonies officielles — envoi des couleurs, discours de M. Gazier — on applaudit quelques vedettes du micro en tête desquelles Maryse Martin, Claude Dauphin et aussi Jean Nohain, à qui Epron doit tant.

Photographies *France-Illustration* (Pierre Bizet).

Maryse Martin, Cl. Dauphin et J. Nohain.

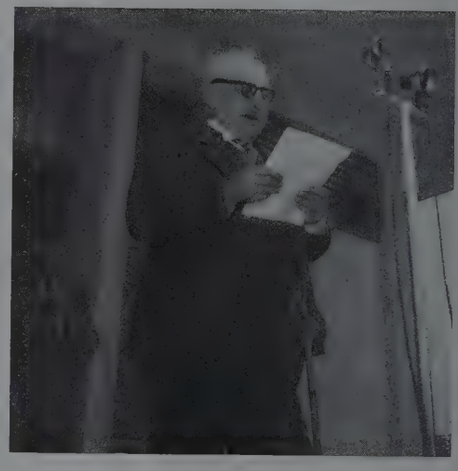

Le maire d'Epron prononce son discours.

Pendant l'émission « Dimanche au village ».

PETITES CHRONIQUES

LA SEMAINE INTERNATIONALE DU DROIT

A la Cour de cassation, M. Giaccobi, ministre d'Etat, a ouvert, en présence de M. Vincent Auriol, la Semaine internationale du droit, organisée par la Société de législation et l'Association Henri-Capitant. Plus de trois cents participants, représentant vingt pays, ont assisté aux séances qui se sont tenues ensuite rue Saint-Jacques à la Faculté de droit.

Le thème central des travaux fut notre code civil. Il a été étudié successivement au point de vue des sources par le professeur Rouast, de la Faculté de Paris ; au point de vue de la technique juridique, par le professeur Roubier, de la Faculté de Lyon ; au point de vue de l'interprétation judiciaire, par le professeur Boulanger, de la Faculté de Paris.

L'influence du code Napoléon dans les différentes parties du monde donna lieu à des exposés des professeurs Mazeaud et David, de la Faculté de droit de Paris, et Maury, de la Faculté de Toulouse.

Ces travaux ont mis l'accent sur la nécessité de créer un Centre français du droit comparé, où pourraient venir travailler les juristes de tous les pays et dont le but serait d'adapter notre vieux code aux exigences de la vie moderne.

NÉCROLOGIE

Henry Stimson disparaît

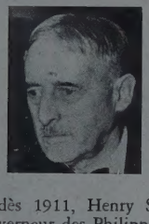

M. Henry Stimson, ancien secrétaire américain à la Guerre, qui souffrait depuis le mois de juillet dernier d'une fracture du bassin due à une chute, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Ministre de la Guerre dès 1911, Henry Stimson fut ensuite gouverneur des Philippines, puis secrétaire d'Etat dans le cabinet Hoover.

Mais c'est pendant la seconde guerre mondiale qu'il devait donner toute sa mesure. Bien que républicain, il répondit sans hésiter à l'appel du président Roosevelt, qui lui confia le poste de secrétaire à la Défense. Cet homme de soixante-quinze ans mit alors sur pied l'immense armée qui devait libérer l'Europe jusqu'à l'Elbe et abattre le Japon. A l'égard du Japon précisément, c'est lui qui joua un rôle décisif dans le lancement des bombes atomiques de Hiroshima et de Nagasaki.

De ce geste, il a tiré la conclusion dans son ouvrage *Faut-il recommencer la guerre,* paru en 1949 : « Les bombes atomiques lâchées sur Hiroshima et Nagasaki ont fait voir clairement qu'il ne devrait plus jamais y avoir une autre guerre. »

Marcel Hutin

Un des doyens de la presse politique, Marcel Hutin, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il avait débuté au *Gaulois* et au *Figaro,* où ses reportages avaient attiré sur lui l'attention. Mais c'est à l'*Echo de Paris,* que dirigeait Henry Simond et auquel il collabora pendant de nombreuses années, qu'il conquit et consolida sa réputation. Il s'y montra un informateur fort bien renseigné sur la vie parlementaire, dont il connaissait mieux que personne les à-côté et les dessous. Hautement apprécié pour ses qualités professionnelles et la sûreté de ses relations, Marcel Hutin était grand-officier de la Légion d'honneur.

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ AVOIR LU SI VOUS VOUS INTÉRESSEZ A...

L'ŒUVRE COLONISATRICE DE LA FRANCE :

Général Jean Charbonneau, *Gallieni à Madagascar,* préface de J.-J. Tharaud (Nouvelles éditions latines, 192 pages). Avec des documents mis à sa disposition par M^me^ Gaëtan Gallieni, belle-fille du maréchal, auxquels il a ajouté ceux que lui ont révélés ses propres investigations, le général Charbonneau campe de Gallieni un portrait psychologique qui le met en parallèle avec Lyautey : deux hommes qui ont élargi le destin de la France.

Lyautey, Gallieni l'a découvert en Indochine ; une collaboration de cinq années a uni les deux hommes. C'est en Indochine que Gallieni met au point sa « méthode ». Il commande le territoire du Tonkin qui comprend Caobang et Langson, qu'il purge de bandes rebelles dont la base était en Chine ; une expérience dont les enseignements retrouvent leur actualité.

Méditatif, assez froid — sauf des fusées de gaîté irrésistible — épris de philosophie positiviste, Gallieni est le « chef complet » qui ne vit que pour sa mission. Il partage avec Lyautey le patriotisme, le sens du noble, l'horreur de la politique et des intrigues partisanes, l'amour des indigènes.

Son œuvre principale est celle qu'il a réalisée dans la Grande Ile, Madagascar, où il a instauré, en cinq ans, la paix et la prospérité. « Existe-t-il, écrira-t-il, une seule de nos colonies qui donne l'exemple d'un relèvement aussi rapide ? » Il a en égale horreur la vie mondaine et ses bureaux où des gens toujours assis veulent tout diriger de loin ! »

Il atteignait l'âge de la retraite quand la guerre de 1914 lui fit confier le commandement des armées de Paris. On connaît son rôle dans la victoire de la Marne. « Sans Gallieni, dira Clemenceau en novembre 1918, la victoire eût été impossible. »

En novembre 1915 il devient ministre de la Guerre. Les Alliés ont alors accumulé les erreurs. « Si quelqu'un peut nous tirer de là, c'est vous, dit Lyautey, mais il n'est que temps ! »

Son état de santé l'éloigne trop tôt de la scène politique ; il meurt en mai 1916. Ses obsèques furent une apothéose.

L'HISTOIRE DE FRANCE :

R. de Gontaut-Biron, *Armand de Gontaut, premier maréchal de Biron,* préface du général Weygand (Plon, VII, 360 pages). Appartenant à une lignée illustre, l'auteur en avait déjà célébré un représentant — le dernier duc de Biron, plus connu sous le nom de Lauzun. Il est mort avant d'avoir vu paraître ce nouveau livre, qui replace le maréchal dans le cadre de cinq règnes mouvementés.

Guerrier accompli, fin lettré, grand liseur, joyeux compagnon, aimant la table et le bon vin, galant et dépensier, tel est Armand de Gontaut, qui a laissé une œuvre de bon sens et d'expérience, les *Maximes et Institutions de l'art de la guerre.* Sa carrière militaire est prodigieuse. A soixante-six ans il joue un rôle décisif dans la bataille d'Ivry. Il en souligne le mérite sans fausse modestie : « On donne des charges à des gens inutiles avec de grosses armées bien payées, qui ne font rien. Et moi, j'ai toujours eu de petites armées rapetassées et sans paye. Et toutefois tout a réussi à bien, avec réputation pour moi et service du maître. »

Il est en effet souvent à court d'argent. Le duc d'Anjou veut le gratifier d'une abbaye d'un revenu de 2.500 livres. Il refuse ce cadeau : « Je ne demande que sa bonne grâce, le dos au feu, le ventre à table et l'écuelle profonde. »

Au siège d'Epernay, au cours d'une inspection qu'il fait avec Henri IV, le vent fait tomber le chapeau du roi. Il le ramasse et, par badinage, se le met sur la tête. Le panache blanc attire l'attention d'un canonnier qui, croyant viser le roi, tire un boulet et décapite le maréchal. Henri IV résumera son oraison funèbre : « Il a atteint la fin où aspirent tous les cœurs généreux, qui est de mourir avec honneur aux yeux et pour le service de son roi et de cet Etat. »

ALBERT MOUSSET.

COURRIER MUSICAL

Il aura donc fallu près de deux siècles pour qu'Antonio Vivaldi retrouvât la gloire, pour qu'on mesurât son importance dans l'histoire du concerto et de la symphonie, qu'on estimât essentielle son influence sur Bach, qu'on précisât son rôle de précurseur dans la musique « à programme », pour qu'on le vît, enfin, aux sources du poème symphonique moderne. De cette quasi-résurrection la musicologie est en grande partie responsable : en l'espèce, les travaux de Marc Pincherle principalement. Aujourd'hui son génie, mis en lumière par de récents enregistrements et rééditions, éclate avec évidence : l'accueil enthousiaste obtenu par l'audition intégrale de l'*Opus VIII,* donnée sous les auspices des éditions Amphion, en est la meilleure démonstration. A la lecture du programme, l'épreuve des douze concerti pour violon solo, orchestre à cordes et clavecin, exécutés au cours de la même soirée, semblait périlleuse... mais qui eût pu montrer quelque lassitude devant la fertilité d'invention, l'abondance mélodique, la richesse d'images de ces morceaux ! Quelle que soit la puissance d'évocation des *Saisons* ou de telle autre pièce du *Cimento dell' armonia et dell' invenzione,* la musique pure ne perd jamais ses droits et « la description reste toujours subordonnée à une construction équilibrée ». Comme on comprend l'admiration de Bach, sa persistance à transcrire tant d'œuvres de Vivaldi, où parfois il sut trouver son bien ! Au double titre de violon solo et de chef d'attaque, Louis Kaufman a mené vaillamment les instrumentistes de l'Orchestre National et le clavecin tenu par la remarquable Aimée Van de Wiele. Un chef au pupitre eût permis plus de souplesse dans l'interprétation du soliste, plus de précision à l'orchestre ; mais la tâche n'en mérite pas moins vif éloge.

Marquons encore d'une pierre blanche le premier concert de la Société des Amis de la musique de chambre. C'est au quatuor Pascal qu'on avait confié Haydn, Brahms et Ravel. Aussi leur sensibilité, leur art parfait, la tenue de leur style — toutes qualités notoires de ce bel ensemble d'archets — ont-ils obtenu qu'une salle vibrante de chaleur et de sympathie les fêtât plus encore que de coutume.

L. MAURICE-AMOUR.

CALENDRIER DES CONCERTS

GAVEAU
Mardi
7 nov.
21 h.
(Kiesgen-de Valmalète)

Société Philharmonique de Paris
Irma COLASSI
(cantatrice)
Maria CHEROGEORGE
(pianiste)
Au piano : A. COLLARD

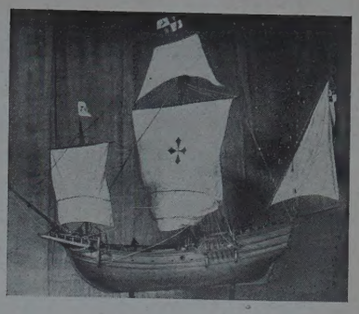

UNE EXPOSITION CHRISTOPHE COLOMB

La caravelle dont nous reproduisons ici le modèle est la *Santa-Maria,* le navire amiral de Christophe, d'où celui-ci aperçut pour la première fois, en octobre 1492, le rivage de l'Amérique. L'ancre du navire, prêtée par le gouvernement de Haïti, figurera à l'Exposition Christophe Colomb, qui vient de s'ouvrir à Gênes. Elle a été embarquée à New York à bord du Vulcania, de la Société Italia. Elle est assurée pour 50.000 dollars.

A LA MÉMOIRE D'EMMANUEL SIGNORET

Il y a cinquante ans, le 20 décembre 1900, mourait à Cannes Emmanuel Signoret en qui des juges d'irrécusable compétence, de Jean-Marc Bernard à Mallarmé, de Mistral à André Gide, se sont plu à saluer un des grands lyriques qui ont enrichi la poésie française.

Signoret est mort à vingt-huit ans, et depuis lors sa réputation n'a fait que grandir. Pour célébrer dignement sa mémoire en ce cinquantième anniversaire, un comité, qui groupe, sous la présidence d'honneur d'André Gide, cinquante écrivains et artistes français et étrangers, a pris l'initiative, aidé par l'Association des amis d'Emmanuel Signoret, d'une série de manifestations qui se dérouleront à Paris, à Aix-en-Provence et à Cannes, et qui comprennent notamment une exposition qui s'ouvrira le 10 novembre à la Bibliothèque Nationale.

Le comité d'action qui organise cette commémoration est présidé par un ami d'enfance du poète, M. Paul Souchon, l'historien de Victor Hugo, dont nous avons publié dans notre supplément littéraire de février une intéressante étude sur *Claire Pradier et Victor Hugo.* Il fait paraître à l'occasion de ce cinquantième anniversaire un livre, *Emmanuel Signoret, incarnation du poète,* nourri de souvenirs et de textes inédits.

NOUVELLES DIPLOMATIQUES

Le nouveau ministre de France à Budapest, M. Jean Delalande, a été reçu en audience par le président du præsidium hongrois, M. Ronay, à qui il a remis ses lettres de créance.

LA FÊTE ANNUELLE DE LA POLICE ITALIENNE

La fête au cours de laquelle la police italienne célèbre au mois d'octobre l'anniversaire de sa fondation donne lieu à une brillante revue militaire. Aussi les Romains, friands de ces spectacles somptueux, sont-ils nombreux à admirer les évolutions auxquelles se livrent skieurs, motocyclistes et cavaliers devant le magnifique décor que constituent les thermes de Caracalla.

LES NOUVEAUX « CLOUS »

Le nouveau modèle de clous triangulaires actuellement expérimenté place de la République, et dont la pointe est dirigée vers l'extérieur du passage clouté, permet — même si l'affluence des piétons ou toute autre cause empêche de distinguer les deux rangées de clous — de déterminer au premier coup d'œil si l'on se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur du passage.

A TRAVERS LES EXPOSITIONS

La Société des amis d'Eugène Delacroix vient de renouveler l'exposition qu'elle a organisée à l'atelier du maître, 6, rue de Furstenberg, sur Delacroix et le portrait romantique. De nouveaux dessins de Delacroix, de Corot, d'Ingres, de Chassériau et de Heim ornent les murs de l'appartement où Eugène Delacroix devait passer les dernières années de sa vie.

Le thème choisi est plus exactement le portrait vu à l'époque romantique que le portrait exécuté par des artistes romantiques. Ingres est en effet considéré comme le chef de l'école classique de peinture, opposé en tous points à Eugène Delacroix.

Dès 1806 Ingres dessinait à Rome toute une admirable série de portraits à la mine de plomb, traités dans le plus pur style traditionaliste et renouant ainsi avec les fameux portraits des Clouet. Ce caractère incisif, aigu, mordant est doublé chez Ingres d'un souci du détail qui le pousse parfois à l'anecdote. Delacroix, bien au contraire, se plaît à évoquer surtout la personnalité morale de son modèle beaucoup plus qu'il ne s'attache à rendre sa ressemblance purement physique. L'incomparable traducteur de Faust et d'Hamlet cherche à capter dans sa source vive l'émotion, la sensibilité, la pensée intime de l'être dans son frémissement le plus subtil. D'ailleurs, pour Delacroix plus encore que pour les autres artistes, l'art est une façon de se livrer soi-même. Il le note dans son journal : « Se livrer tout entier à son art. Se donner le plus grand des bonheurs, celui de le montrer sous mille formes, d'en faire part aux autres, de s'étudier soi-même, de se peindre dans ses ouvrages... »

Le portrait que l'artiste exécuta de son ami Chopin le résume tout entier ; toute la musique du célèbre pianiste passe dans ce regard douloureux, à travers cette âme ardente.

MAURICE SÉRULLAZ.

Ce Portrait de Mlle Reine Toumelin *est exposé au palais de New-York, à l'occasion du Salon d'hiver 1950, par le peintre Eugène Huc, ancien conservateur du musée Bonnat.*

NOUVELLES RELIGIEUSES

L'assemblée générale du protestantisme français a réuni à Nancy, sous la présidence de l'inspecteur Mayer, une centaine de pasteurs et de personnalités laïques. De nombreux orateurs, notamment les pasteurs Maury et Boegner, le doyen Hauter, le professeur Paul Ricœur et M. de Félice, sénateur, ont étudié l'humanisme chrétien, la position des Eglises réformées de France en face de Rome et leur responsabilité dans la situation internationale.

Mgr Mac Quaid, archevêque de Dublin, primat d'Irlande, a été reçu à l'Institut catholique par le recteur, Mgr Blanchet, et par M. Boisard, supérieur général de Saint-Sulpice. A cette cérémonie, à laquelle assistait M. Cremins, ambassadeur d'Irlande à Paris, Mgr Blanchet exprima la reconnaissance de l'épiscopat français pour l'envoi de 80 tonnes de viande que les catholiques irlandais adressèrent aux séminaires français.

S. S. Pie XII vient de nommer Mgr René Fontenelle, chanoine de Saint-Pierre de Rome, assistant aux chapelles pontificales. Ce titre confère à ses titulaires le privilège de servir les messes pontificales. Nous adressons à Mgr Fontenelle nos très respectueuses félicitations.

Mgr Roncalli, nonce apostolique, a célébré à Notre-Dame, en présence du comte de Paris, une messe pontificale à l'occasion du triduum de prières consacré à sainte Jeanne de France.

Au cours des vêpres, Mgr Grente, de l'Académie française, prononça le panégyrique de la sainte.

Venant d'Amérique et faisant route vers Rome, S. Em. le cardinal Tisserant a fait escale le 19 octobre à Orly, où il a eu un bref entretien avec S. Em. Mgr Tappouni, patriarche d'Antioche, et avec S. Exc. Mgr Roncalli, venus spécialement pour le voir jusqu'à l'aérodrome.

PANORAMA RADIOPHONIQUE

Le « metteur en ondes musicales » porte une lourde responsabilité. Il doit, dans la mesure du possible, assurer la reproduction fidèle d'un concert souvent donné dans un théâtre où les auditeurs l'entendent normalement de leurs deux oreilles, tandis que la radio ne représente qu'une seule source sonore et déforme ainsi toutes les notes et les nuances. Il faut donc recréer une ambiance. Le public ne sait pas que chaque salle nécessite sa mise au point particulière. Il y a la « sèche », qui ne résonne pas, la « sonore », avec réverbération. De quelle couleur est celle où je dois opérer ? demande couramment M. Duchemin, un ancien dans le métier dont les réalisations sont fort appréciées. Entendez par là : « Comment réagit-elle aux accords aigus et graves ? » Renseignement important à connaître pour savoir comment disposer les microphones principaux et d'appoint. Quelques passages interprétés avec puissance seront comprimés, d'autres, faibles, vont être renforcés. Certaines vibrations ne passent pas bien dans les appareils. Le dosage se fait aux répétitions, en accord avec le chef d'orchestre, et le mixeur annote sur sa partition le plan à suivre. Le quatuor « éteint » souvent hautbois et bassons. Il est possible de manœuvrer certains groupes et de transformer ainsi les accents d'une flûte en ceux d'un trombone ! Les œuvres bien écrites, aérées, sont faciles à transmettre fidèlement, notamment celles de Mozart et de Ravel. Dans la cabine du « reproducteur », un tableau de bord le tient au courant des moindres fluctuations et il en manœuvre sans cesse les manettes pour bien équilibrer les groupes instrumentaux et réduire la grosse batterie, ennemi N° 1 !

W.-L. LANDOWSKI.

NOUS AVONS LU POUR VOUS

E. de Moreau, P. Janelle et P. Jourda : *la Crise religieuse du XVIe siècle* (Bloud et Gay). — Ce livre est le tome XVI de la vaste *Histoire de l'Eglise* entreprise et dirigée par Augustin Fliche, Victor Martin et Eugène Jarry. Il couvre une période capitale de cette histoire. Le XVIe siècle est le moment d'une crise religieuse qui a eu pour effet de séparer de l'Eglise un nombre assez élevé de chrétiens d'Occident. Elle se présente sous trois aspects : luthéranisme, calvinisme et anglicanisme. Chacun d'eux est confié dans ce livre à un spécialiste éminent ; le luthéranisme, au R. P. de Moreau, qui appartient à l'Académie royale de Belgique ; la réforme de Calvin, à M. Jourda, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier, et enfin la constitution de l'anglicanisme, à M. Janelle, professeur à la Faculté de Clermont-Ferrand.

LA ROSE

La naissance de la reine des fleurs se confond avec les premiers temps de la civilisation et se situe au berceau même de la race blanche : dans le Caucase et au Liban.

Après la mythologie antique, disant la rose sortie, avec Vénus, de l'onde marine, le christianisme accorda à la rose une attention particulière. Dès l'an 730 le pape Grégoire II instituait l'ordre de la Rose d'Or, et de nombreuses légendes liaient cette fleur aux saints les plus vénérés : l'une d'elles rapporte qu'une rose aurait fleuri aux lèvres de saint Louis, évêque de Toulouse, aussitôt après sa mort.

Fleur des saints, la rose fut aussi celle des souverains : les rois maures cultivaient eux-mêmes la rose de Grenade. Et c'est à l'impératrice Joséphine que nous devons le parc de Bagatelle, si célèbre par sa roseraie.

Enfin il faudrait des pages pour établir la liste des chants consacrés à la rose par les poètes, depuis Guillaume de Lorris et Jean de Meung jusqu'au *Spectre de la Rose* en passant par Ronsard, sans oublier les *Stances à Dupérier*.

Auréolée de légendes, chantée par les poètes, la rose orne aussi bien les somptueux parterres que les plus modestes jardins. Si sa forme, ses coloris et son parfum lui confèrent une extrême délicatesse, sa vigueur lui permet de prospérer dans les terrains les plus ingrats.

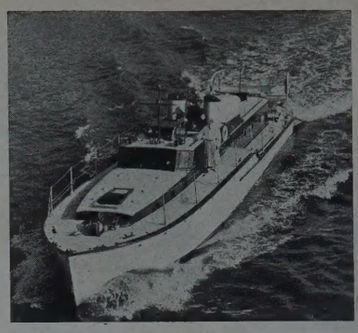

TURBINES A GAZ

Une vedette mue par deux turbines à gaz vient d'effectuer sur la Tamise des essais qui semblent avoir été couronnés de succès. Ainsi sera peut-être étendu à la navigation ce mode de propulsion qui comme *France-Illustration* le signalait dans son numéro du Salon, a déjà été longuement étudié pour l'automobile par une compagnie anglaise.

LE PRÉSIDENT TRUMAN RÉCOMPENSE M. CHARLES DOLLFUS

M. Charles Dollfus, directeur du musée de l'Air, a reçu des mains du président Truman un prix destiné à récompenser sa remarquable contribution à l'essor de l'aéronautique mondiale et sa longue carrière d'aéronaute, « symbolisant le groupe d'élite qui a maintenu vivant l'intérêt pour l'art du ballon libre ». Pratiquant le ballon depuis 1911, M. Charles Dollfus, qui a participé à six coupes Gordon-Bennett, totalise 1.915 heures de vol et 111.000 kilomètres, tant en ballon libre qu'en dirigeable.

NOUVELLES INVENTIONS

Pour les yachtmen

Une firme américaine offre aujourd'hui un produit chimique ininflammable, non acide et sans odeur, pour débarrasser la coque des embarcations de toutes peintures ou vernis.

Ainsi qu'en témoigne notre cliché, une simple couche suffit désormais pour décaper la coque d'un bateau avant de la repeindre.

C. T.

LES SPECTACLES

THÉATRE de PARIS - Denise Grey - Armontel

IL FAUT MARIER MAMAN !

la nouvelle comédie musicale à succès qui fait courir tout Paris

TH. des VARIÉTÉS

MAURICE CHEVALIER

ATHÉNÉE - LOUIS JOUVET

dans

TARTUFFE

MONIQUE MELINAND avec NORA-COSTE

FERNAND RENÉ GABRIELLE DORZIAT LÉO LAPARA

PIERRE RENOIR

LOCATION OUVERTE DE 11 à 18 H.

LES ÉCHECS (N° 77)

Solution de l'étude n° 78, par Gurvitch (« 64 » 1936).

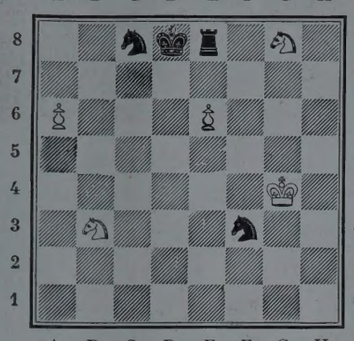

Les blancs jouent et font nulle.

1. é6-é7+, Cç8×é7 ! (si 1. ... Rd8-ç7 ; 2. Cg8-f6, Té8×é7 ; 3. Cf6-d5+ et 4. C×T nulle ; ou 2. ... Té8-h8 ; 3. é7-é8 : D nulle). — 2. Cg8×é7, Cf3-h2+ ! (si 2. ... R ou T×é7 ; 3. R×C nulle. Si 2. ... Cf3-é5+ ; 3. Rg4-f5, Té8×é7 ; 4. a6-a7, Té7×a7 ; 5. Rf5×é5 nulle). — 3. Rg4-g3 ! (et non 3. Rg4-h3 ?, Té8-h8+ gagne ; 4. Rh3-g2, Rd8×é7 ; 5. a6-a7, Ch2-g4, etc ; ou 4. Rh3-g3, Rd8×é7 ; 5. a6-a7, Ch2-f1+ ; 6. Rg3-f2, Th8-f8+ sauvant le cavalier noir). — 3. ... Ch2-f1+ (les noirs cherchent à sauver leur cavalier avant de prendre le Cé7). — 4. Rg3-g2 ! (et non 4. Rg3-f2 ?, Té8-f8+ ! et Rd8×é7 gagne). — 4. ... Cf1-é3+. — 5. Rg2-f3 ! (et non 5. Rg2-f2 ?, Té8×é7 gagne ; 6. a6-a7, Cé3-d1+ et Té7×a7). — 5. ... Té8×é7. — 6. a6-a7, Té7×a7.

L'introduction prend fin ici. La combinaison finale commence, où un cavalier blanc va, à lui seul, faire nulle contre tour noire et cavalier noir, en menaçant sans arrêt les noirs d'une perte de matériel.

7. Cb3-d4 !! (un vrai coup de problème, qui menace à la fois de 8. Cd4-ç6+ et 9. Cç6×a7 nulle ; ou de 8. Rf3×é3. Sur 7. Rf3×é3 ? suivrait Ta7-a3 gagne le cavalier et la partie). — 7. ... Ta7-a3 ! (si les noirs arrivaient à tirer d'affaire leur cavalier, ils gagneraient avec tour et cavalier contre cavalier. Mais ils n'en auront pas le temps. Sur 7. ... Ta7-é7 suivrait 8. Cd4-ç6+ et 9. C×T nulle). — 8. Cd4-b5 !, Ta3-b3 (si 8. ... Ta3-a5 ; 9. Cb5-d4, C joue ou Ta5-é5 ; 10. Cd4-ç6+ et 11. C×T nulle. Si 8. ... Ta3-d3 ; 9. Rf3-é4 !, Td3-b3 ; 10. Cb5-d4, Tb3-ç3 ; 11. Cd4-b5 ; Tç3-ç5 ; 12 Cb5-d4 ! nulle ; ou 10. ... Tb3-a3 ; 11. Cd4-b5, Ta3-a5 ; 12 Cb5-d4 !). — 9. Cb5-d4, Tb3-ç3. — 10. Cd4-b5, Tç3-ç5. — 11. Cb5-d4 !, Tç5-ç3 (si 11. ... C se sauve ; 12. Cd4-é6+ et 13. C×T nulle). — 12. Cd4-b5 ! et les noirs doivent se rendre à l'évidence. La partie est nulle.

Cette combinaison finale, aussi brillante qu'originale et surprenante, est amenée par une introduction splendide. L'intérêt de l'étude ne faiblit pas du premier coup jusqu'à la fin. Un chef-d'œuvre.

Tournoi de Budapest 1950.

Voici une partie d'un certain intérêt théorique.

Blancs : Keres. Noirs : Szabo.

1. é2-é4, é7-é5. — 2. Cg1-f3, Cb8-ç6. — 3. Ff1-b5, Cg8-f6. — 4. 00, Ff8-ç5. — 5. Cf3×é5, Cf6×é4. — 6. Dd1-é2 (Keres réfléchit une heure avant de jouer ce coup. 6. Cé5×f7 ne semble pas devoir donner d'avantage aux blancs à cause de Dd8-h4 ! ; 7. Cf7×h8, Fç5×f2+ ; 8. Tf1×f2, Dh4×f2+ ; 9. Rg1-h1, Df2-h4 !). — 6. ... Cç6×é5. — 7. d2-d4 (sur 7. Dé2×é4 suivrait Dd8-é7 ; 8. d2-d4, Cé5-ç6 ; 9. Dé4-g4, f7-f5 ; 10. Dg4-h5+, g7-g6 ; 11. Dh5-d1, Cç6×d4, etc.). — 7. ... Fç5-é7 (7. ... Fç5×d4 ? ; 8. Dé2×é4 gagne une pièce. Exemple : 8. ... Dd8-f6 ; 9. ç2-ç3 !, Fd4-ç5 ou b6 ; 10. Fç1-f4, etc.). — 8. d4×é5, Cé4-ç5. — 9. Dé2-g4, 00. — 10. Fç1-h6, Cç5-é6. — 11. Fb5-d3 (si 11. Fb5-ç4 ?; d7-d5 ; 12. é5×d6 en passant, Fé7-f6 ! ; 13. P×P, Dd8×ç7). — 11. ... f7-f5. — 12. é5×f6 en passant (si 12. Fd3×f5 ?, Tf8×f5 ; 13. Dg4×f5, g7×h6 gagne). — 12. ... Tf8×f6. — 13. Fh6-d2, d7-d5. — 14. Dg2-g3, Fé7-d6. — 15. Dg3-h4, h7-h6. — 16. Cb1-ç3, ç7-ç6. — 17. Ta1-é1, Cé6-f4 (cela ne pressait pas et mieux valait sans doute commencer par développer l'aile dame par Fç8-d7, etc.). — 18. Fd2×f4, Fd6×f4. — 19. Cç3-é2, Ff4-d6. — 20. ç2-ç4, Fç8-f5. — 21. Fd3×f5, Tf6×f5. — 22. Dh4-h3, Tf5-é5. — 23. Cé2-ç3, Dd8-é7. — 24. Té1×é5, Dé7×é5. — 25. ç4×d5, ç6×d5. — 26. f2-f4, Dé5-d4+. — 27. Rg1-h1, Dd4-ç4. — 28. Dh3-é6+ (pour empêcher l'avance d5-d4), Rg8-h8. — 29. Tf1-f3, Fd6×f4. — 30. b2-b3, Dç4-ç7. — 31. g2-g3, d5-d4. — 32. Cç3-d5, Dç7-ç1+. — 33. Rh1-g2, Ff4-g5. — 34. h2-h4, Fg5-é3. — 35. Cd5×é3, d4×é3. — 36. Dé6×é3, Dç1-b1. — 37. Tf3-f2, Ta8-ç8. — 38. Dé3-é6, Db1-ç1. — 39. Dé6-é7, Dç1-ç6+. — 40. Rg2-h2, Rh8-h7. — 41. Dé7-é5. Partie nulle par accord mutuel.

Etude n° 79, par Gorgieff. Zadatschy Estudjy 1930.

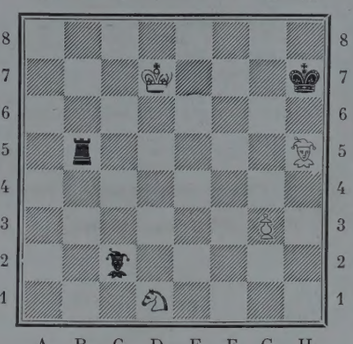

Les blancs jouent et font nulle.

Les noirs menacent d'un gain décisif de matériel par Tb5×h5 ; ou par Fç2×d1, Fh5×d1, Tb5-d5+ et ×d1. Comment parer ces deux menaces ?

Souvenez-vous que tour et fou gagnent contre fou ou cavalier (mais pas contre fou et cavalier), et l'adjonction du pion blanc n'y changerait rien.

Les blancs semblent donc devoir sauver leur fou et leur cavalier, ou échanger une de ces pièces contre une pièce noire. A moins qu'une combinaison inattendue, analogue à celle du n° 78, ne puisse miraculeusement sauver les blancs.

André Chéron.

Pourquoi vous priver plus longtemps des joies de la

TÉLÉVISION

puisque tous les appareils de la gamme 441 lignes

PHILIPS

pourront toujours s'adapter à tout nouveau lignage. Renseignements et démonstration aux Établissements JU - CA. 5, rue Réaumur, Paris (3e). ARC. 54-45. Distributeurs officiels PHILIPS. Station service Télévision et Radio.

SAVEZ-VOUS PLANTER... LES FLEURS ?

Car il faut savoir que les tulipes, jacinthes, narcisses se plantent dès maintenant si l'on veut avoir des fleurs aux premiers jours du printemps.

Gagne ta vie gentiment au bout de 4 mois

Tu le peux

La comptabilité est maintenant un métier bien payé, une profession agréable. Cette situation est à votre portée. Y avez-vous songé ? En quatre mois vous pouvez apprendre la comptabilité chez vous, au moyen de la sympathique Méthode Caténale, sans rien changer à vos occupations habituelles. Demandez le document gratuit n° 4092, Ecole Française de Comptabilité, 91, avenue de la République, Paris. Ne pas joindre de timbre. Préparation aux examens officiels d'État.

BIJOUX BRILLANTS ARGENTERIE - PIERRES FINES vous seront payés au maximum des cours pratiqués et comptant. Cr Marivaux, 13, rue Marivaux, angle bd des Italiens.

PHILATÉLIE

LE SECOND CENTENAIRE DE LA MORT DE JEAN-SÉBASTIEN BACH

Le second centenaire de la mort de Jean-Sébastien Bach a été commémoré en Allemagne par deux séries. Celle de la poste fédérale occidentale se compose de deux vignettes de même sujet, 10+2 et 20+3 pf. représentant le cachet et la signature du musicien.

L'émission de la république démocratique orientale comprend quatre timbres de types différents, légende : *Bach Jahr* (Année Bach) 1950. Les 12+4 ; 24+6 et 50+16 pf. représentent des musiciens, l'effigie de Bach étant réservée au 30+8 pf.

NOUVEAUTÉS DE LA SARRE

Un timbre à surtaxe a été émis au profit des œuvres de la Croix-Rouge : 25+10 fr. brun et rouge. A la fin du mois de juin ont paru les commémoratifs de l'Année Sainte : 12 fr. vert, 15 fr. rouge, 25 fr. bleu. Ces timbres ont pour sujet la statue de saint Pierre ; légende : *Anno Santo 1950.*

Le 10 juillet une vignette de 10 fr. brun jaune a été mise en service à l'occasion du IVe centenaire de la ville d'Ottweiler. Ce timbre est héliogravé par l'Hélio-Vaugirard, tandis que les autres vignettes annoncées ont été gravées en taille-douce par les ateliers du boulevard Brune.

J. Bellay.

PETITE ANNONCE

A vendre collection *L'ILLUSTRATION*, années 1905, 09, 22, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 33, 34, 36, 37 complètes, 38 1er semestre seul. M. JOURDANO, La Tour-d'Aigues (Vaucluse).

CHAMPIONS MÉCONNUS ou SPORTS ET ANIMAUX, par CAMI.

Un explorateur, en Afrique,
Ayant laissé choir d'un journal
La page aux sportives rubriques,
Aussitôt le peuple animal
Au savant « serpent à lunettes »
Dit : — Que lit-on sur ce papier ?
— Les records, dit-il, des athlètes,
Sauteurs, boxeurs, coureurs à pied.

Ayant essuyé son binocle,
Le serpent lut : « La perche en main,
« Un athlète, digne d'un socle,
« A sauté quatre mètres vingt. »
La panthère grogna : — Je l'eusse
Vaincu sans perche ce sauteur !
— Et moi je saute, dit la puce,
Plus de trois cents fois ma hauteur !

Le lecteur, de sa voix sifflante,
Poursuivit : — Joé-le-Brutal
Bat d'une attaque fulgurante,
Au douzième « round », son rival.
L'orang dit : — Devant mon « allonge »
Le plus fort n'est qu'un ouistiti !
Et l'homme jetterait l'éponge
Rien qu'en voyant mes abatis !

Le serpent lut ensuite : — On tresse
Une couronne de laurier
Au plus grand champion de vitesse,
Du cent mètres classé premier.
— Peuh ! hennit le zèbre, on le vante !
Par moi l'homme est éliminé,
Et même en course « Rossinante »
Le battrait, sabots dans le nez !

— Bref, conclut la girafe, l'homme
Plus que moi se monte le cou,
Car même une bête de somme,
En sport, le vaincrait à tout coup !
Mais c'est flatteur pour notre espèce
De voir que son grand idéal
Serait, en force et en souplesse,
D'égaler, un jour, l'animal !

Imprimé sur les presses de la S. N. E. P. (Imprimerie Bobigny). Dépôt légal 4e trimestre 1950. N° 116. — Printed in France.

BOURGOGNE GEISWEILER

★ *150 années de Tradition* ★